

34^e
appel
du 6 au 21 mars
objectif:
\$2,825,000



Partageons

VOL. XXXVIII No 10
Lundi 7 mars 1966

échange
ANGERS, F.A.,
L'Action Nationale,
535 Viger,
MONTREAL, P.Q.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

TÉL. 381-1888

A Washington, Canadiens et Américains orientent une économie intimement liée

L'ombre de Kierans plane sur les entretiens

Washington et Ottawa passent en revue les relations économiques entre les deux pays, dans un dialogue fort souhaité des Américains. Il a fallu pas moins de six ministres et autant de secrétaires aux ministères américains réunis en colloque à Washington pour faire le point sur les questions les plus épineuses qui aient encore opposé les deux pays. La dépendance économique du Canada, les directives américaines sur les investissements à l'étranger sont des éléments capitaux des entretiens.

Plusieurs fonctionnaires clés et des représentants de la Banque du Canada conseillent la délégation ministérielle canadienne.

L'ombre de M. Kierans plane sur les entretiens de Washington. Avec beaucoup plus de vigueur que les ministres d'Ottawa, sans doute avec beaucoup plus de compétence, le ministre de la santé du Québec intervenait de façon telle que l'opinion alertée en devint émue, ces récentes semaines, au sujet des directives de Washington à ses filiales.

Washington ne modifiera pas pour autant son attitude envers le Canada, la même d'ailleurs que partout au monde, mais le gouvernement américain devra se rendre compte qu'il est ni prudent, ni estimable, de perturber les conditions économiques à l'intérieur d'un pays voisin.

Si M. Kierans n'est pas partie des entretiens de Washington, il y a tout lieu de croire que les ministres Sharp, Martin, Drury, Winters, Green et Pépin s'inspireront de son attitude.

La dixième réunion du comité conjoint canado-américain sur le commerce et les affaires économiques donnera l'occasion aux divers ministres d'aborder de nombreux sujets. Ce comité a été formé en 1953 et il a tenu depuis ses réunions alternativement à Washington et à Ottawa.

Son rôle est de reviser constamment les sujets d'intérêt commun et de discuter des entraves aux relations commerciales entre les deux pays.

Outre la revue de la situation internationale que présideront MM. Paul Martin et Dean Rusk, les problèmes monétaires nationaux et internationaux seront à l'ordre du jour, de même que l'étude de la croissance des marchés européens sous l'égide du marché commun et de la zone européenne de libre échange.

Liens étroits

Les liens entre les économies canadienne et américaine demeurent très étroits. Il n'en faut pas douter, non plus que des directives d'Ottawa qui émanent en quelque sorte de Washington.

Il sera question à Washington des programmes d'investissement de capitaux au Canada où il y a plus de 900 filiales de sociétés américaines.

Les économistes du gouvernement canadien s'alarment en ce moment des projets de l'industrie privée qui pourraient faire porter sur les domaines de la construction, une pression qui ne ferait qu'accroître les tendances à l'inflation.

L'on prévoit un fléchissement de la demande qui sera moindre que les niveaux records de 1964 et de 1965 dans tous les secteurs.

Les pénuries de main-d'œuvre

constituent également un facteur susceptible de freiner les programmes d'expansion de l'industrie.

Mais il reste que le Canada, avec

ou sans l'appui de Washington, devra au cours des années à venir accroître la productivité si l'on veut maintenir le niveau de l'emploi et de prospérité.

Après six ans de persévérance

Le Succès s'affirme

Avec ce numéro, "Les Affaires" entrent dans leur septième année de publication dans leur forme actuelle. Auparavant, elles étaient publiées mensuellement, à Québec, par l'éditeur bien connu Louis-A. Bélisle, qui en avait fait une revue d'initiation et d'adaptation au commerce et aux services connexes. Dès les débuts de la transplantation, "Les Affaires" ont tâché d'élargir ce champ d'action, dans un effort sincère pour doter nos hommes d'affaires et tous ceux qui s'intéressent de près au renouveau économique du Québec, de servir d'agent de liaison et d'information qui leur avait, jusque-là toujours manqué.

Ce n'est pas à nous d'affirmer que cet effort, dont la persévérance est tout de même évidente, a donné tous les résultats qu'on devait en attendre. "Les Affaires" ne peuvent encore fournir toute l'information qu'elles devraient pour permettre aux lecteurs de se tenir parfaitement au courant des faits, des déclarations et des tendances dont la connaissance leur serait utile pour la conduite de leurs affaires. Nous, dont la tâche quotidienne est de lire ou d'entendre tout ce qui se fait et se dit qui puisse avoir une incidence sur les affaires, nous savons fort bien que ce que nous en transmettons à nos lecteurs n'est pas encore complète. Et personne ne saurait souhaiter plus que nous d'en publier davantage. C'est d'ailleurs, d'une semaine à l'autre, ce que nous cherchons à faire.

Malheureusement, ça ne peut être l'oeuvre d'un jour, ni même d'une année. Pour arriver où nous en sommes aujourd'hui, il a fallu six longues années. Il n'en reste pas moins que le plus dur est fait; en ce sens que la période d'implantation est dépassée. Notre clientèle d'annonceurs s'élargit progressivement. De même pour notre clientèle d'abonnés, qui s'avère de plus en plus fidèle. Au cours des derniers six mois, nous avons vendu ou renouvelé plus de 6,000 abonnements, la plupart pour trois années d'avance. Par ailleurs, bon nombre d'hommes d'affaires qui doutaient, avec raison il faut l'admettre, de nos chances de succès, veulent bien reconnaître aujourd'hui la valeur de notre effort.

Avec ce numéro, en effet, notre

équipe de rédacteurs s'enrichit sensiblement. Pour seconder le rédacteur-en-chef, Marc-Henri Côté, dont la tâche devenait écrasante nous avons pu obtenir les services de deux spécialistes.

Comme nous l'avions fait prévoir dans un de nos derniers numéros, notre collaborateur Jacques Rolland, économiste, licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, devient notre directeur des pages financières et nous mettons à sa disposition, chaque semaine, l'espace nécessaire à six pages d'informations et de commentaires sur l'actualité boursière et les transactions d'ordre financier. Jacques Rolland a fait ses études classiques au Collège St-Viateur d'Outremont et obtenu sa licence en économie aux Hautes Etudes, après quoi il a vécu à Toronto, où il faisait partie du personnel de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à titre d'analyste financier. Il est donc bien préparé pour la tâche et ce n'est pas un mince succès, croyons-nous, de l'avoir incité à quitter sitôt une carrière prometteuse, pour s'orienter vers le journalisme d'affaires.

Pour faire la coordination entre les rédacteurs et diriger la production du journal, nous avons eu, de même, la bonne fortune d'obtenir les services de Félix Vallée, originaire de Chicoutimi, où il fit ses études classiques. Félix Vallée est maître en philosophie de l'université de Montréal. Dans le but de compléter sa formation, il suivit durant deux ans les cours de sciences économiques, de l'U. de Montréal. Après trois années à titre d'assistant du chef des nouvelles, au quotidien "La Tribune", de Sherbrooke, il regagna Chicoutimi, où il put aider le commerce familial. Il est revenu au journalisme et c'est vers notre journal, qu'il connaissait bien, qu'il s'est dirigé.

Voilà, nous semble-t-il, une équipe solide et bien adaptée dont il est permis d'attendre, pour "Les Affaires", un redoublement de vie. D'autant plus qu'elle sera assistée d'une seconde équipe, celle de nos collaborateurs réguliers: François Gauthier, de l'Université Laval, Bernard Bonin, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, François Martin, de l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, auxquels viennent de s'ajouter le Dr William H. Pugsley,

(Suite à la page 2)

Selon Bolton-Tremblay

La croissance économique devrait bientôt ralentir

Selon les conseillers en placements Bolton Tremblay, la période d'inflation que nous traversons entraînera un ralentissement de l'économie et certainement un affaiblissement du marché boursier. Après avoir constaté la baisse du cours des obligations depuis un an et la correction en bourse qui vient tout juste de s'amorcer, la revue Bank Credit Analyst conclue que c'est là un déroulement fort normal pour ne pas dire classique.

Croissance trop forte

L'économie nord-américaine s'est développée depuis 1961 à un rythme accéléré qui depuis juin 1965 dépasse de beaucoup les ressources financières disponibles. Des investissements records et l'augmentation continue des inventaires ont nécessité un accroissement rapide de l'endettement surtout privé tant sous forme d'emprunts bancaires que d'obligations. L'augmentation des dettes est

devenue bien supérieure à l'accroissement des débits bancaires et autres moyens de paiements.

Investir en obligations

La congestion du marché des capitaux ne saurait se poursuivre indéfiniment, déjà il est devenu presque impossible pour plusieurs entreprises de placer des emprunts à court ou long terme. L'offre d'obligation dépasse de beaucoup la demande et il est à prévoir que le prix des obligations continuera de faiblir et que les taux de rendements deviendront encore plus alléchants. Nous approchons du point limite et d'ici peu il sera fort avantageux d'acquiescer des obligations de très haute qualité non seulement pour leur rendement mais surtout pour une appréciation de capital à mesure que la demande de capitaux s'affaiblira et que par conséquent les rendements sur obligations deviendront beaucoup moins alléchants.

devenu bien supérieur à l'accroissement des débits bancaires et autres moyens de paiements. L'augmentation des dettes est d'environ 20 p.c. alors que les moyens de paiements sous forme de soldes disponibles en banque ou de monnaie ne croît qu'au taux de 13 p.c. C'est donc dire qu'avec les restrictions du crédit, les entreprises devront bientôt entrer dans une période de repos, réduire leurs nouveaux investissements et liquider leurs inventaires. Ce sont là les premiers signes d'un ralentissement de l'économie.

Inflation temporaire

La pression des coûts et en particulier des salaires devrait pousser les prix vers de nouveaux sommets mais il apparaît clairement que les facteurs déflationnaires, résultant d'une réduction de la demande de biens durables auront tôt fait de corriger la hausse générale des prix. Les profits des entreprises

La recherche de mise-en-marché: service ignoré dans la province

En quelques années le développement des affaires dans la province de Québec s'est effectué à un rythme sans précédent. Cette poussée du Canada français vers la réalisation d'une individualité active produit une évolution constante dans tous les secteurs — économiques, politiques, sociologiques, etc. — de la province. Ce mouvement est, cependant, de caractère assez local car il est dispersé dans la confusion d'un objectif mal défini.

Les entreprises de capitaux étrangers à la province ne connaissent pratiquement pas ce problème car elles se tiennent au courant du marché de notre province. Nous, Canadiens d'expression française, ne savons pas vraiment avec

"qui" nous faisons affaires, "pourquoi" ni "comment" nous pourrions faire de meilleures affaires avec ce "qui". Nous nous basons sur des suppositions, dépensons notre énergie au petit bonheur la chance et utilisons vigoureusement notre "pifomètre".

Nous utilisons dans bien des branches de nos commerces, industries et entreprises de tout calibre, les services de spécialistes en économie, sciences, administration, comptabilité, mécanographie, etc. Le service de recherche de mise-en-marché (Marketing Research) reste encore ignoré de l'homme d'affaires au Canada français. Ce service est un outil qui assiste le

chef d'entreprise en lui permettant d'établir une communication effective entre le producteur d'un bien ou d'un service et les acheteurs ou usagers.

La recherche de mise-en-marché réduit considérablement l'incertitude des décisions d'ordre commercial qui influencent constamment le développement d'une entreprise, qu'elle soit commerciale, publique, sociale ou politique. La recherche de mise-en-marché permet de prendre une chance solide basée sur des faits, en d'autres mots de prendre des risques calculés.

La recherche de mise-en-marché permet de localiser les marchés à maintenir, à stimuler, à conquérir. Par ce service la part du marché conquis par l'entreprise peut être connue; les avantages et désavantages d'un produit seraient comparés par rapport à ceux de la concurrence; le contexte social d'une clientèle se déterminerait; les réactions des consommateurs ou usagers peuvent être mesurées; les moyens publicitaires s'évalueraient de manière à atteindre efficacement la clientèle potentielle.

Le but de la recherche de mise-en-marché est d'obtenir par des procédés d'analyse systématique d'un problème à solutionner, des recommandations sur l'implantation d'une action profitable.

La recherche se qualifie par une pensée logique et analytique qui examine toutes les informations relatives à un problème donné. Certaines de ces informations peuvent être disponibles sous forme de statistiques publiques, d'autres sont recueillies en fonction directe de la solution recherchée. Le rassemblement de toutes ces informations produit ainsi une image claire des actions qui peuvent être entreprises pour résoudre l'équation du problème posé.

Dès qu'un problème se présente, il convient de suivre un programme aussi précis que possible. Ce programme pourrait s'établir comme suit:

1. Analyse du problème afin de découvrir quelle est l'information réellement nécessaire à la solution du problème
2. Analyse de l'information nécessaire en vue de déterminer l'ampleur de la recherche ainsi que la méthode la plus appropriée à la cueillette de l'information nécessaire
3. Cueillette des éléments nécessaires à l'obtention de l'information demandée
4. Analyse des renseignements obtenus et présentation des recommandations susceptibles de résoudre le problème.

Par la recherche de mise-en-marché l'on obtient ainsi des informations précieuses sur les questions "qui", "pourquoi", "comment", "que", "quand", qui conditionnent l'évolution d'un marché.

Dans les articles suivants cette rubrique seront discutées des méthodes ainsi que des exemples démontrant l'utilité de cet outil dans le monde moderne.

A Toronto

Eaton projette de rénover le quartier des affaires

La société Eaton a révélé les plans de réaménagement d'un secteur du quartier des affaires de Toronto, à un coût de \$260,000, échelonné sur une période de 15 ans. Ce projet comporte la construction d'une tour de 69 étages. L'ensemble comprend six édifices, dont certains seront construits sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Toronto.

La société Eaton devra d'abord acheter le vieil édifice et le démolir; les négociations sont en cours.

La circulation routière se fera entièrement sous l'emplacement de 22.5 acres.

Le projet représente trois fois ce qu'est en ce moment Place Ville Marie, dans la métropole.

La première phase de la construction comprend la reconstruction des grands magasins Eaton; la construction d'un édifice de bureau de 57 étages et peut-être également celle d'un hôtel de 500 chambres. Il faudra cinq ou six ans pour accomplir cette tâche. L'ensemble serait complété en 15 ans; il y aurait de l'espace pour 200 magasins et autres établissements dans six immeubles principaux. Ce sera le plus grand centre de commerce au détail dans le monde entier.

Les Caisses de Montréal prêteront en 2e hypothèque

La fédération des caisses populaires de Montréal (à ne pas confondre avec la fédération des caisses populaires Desjardins) prêteront désormais en deuxième hypothèque à des taux de 7 1/4 à 7 1/2 p.c. Selon le président Emile Girardin, les sociétaires de la caisse sont pleinement conscients des taux exorbitants demandés par certaines sociétés de financement et les caisses se devaient donc d'obvier à cette situation. Les caisses de Montréal dont l'actif dépasse les cent millions, prêteront tout d'abord sur une échelle limitée aussi longtemps que le personnel nécessaire n'aura pas été formé à cet effet.

La concurrence qu'apporteront les caisses populaires est particulièrement bienvenue, car elle remplira une carence évidente. Jusqu'ici seuls quelques sociétés de fiducie consentaient à prix modérés des prêts en deuxième hypothèque à condition que l'emprunteur consente aussi à transférer sa première hypothèque à la même institution financière. Le taux d'emprunt sur ce genre de transactions est voisin de 8 1/2 p.c. Les sociétés de fiducie prêtent généralement sur une marge de 87 1/2 p.c. de la valeur marchande de la propriété. Les caisses de Montréal se contenteront d'une simple seconde hypothèque et n'exi-

geront pas normalement que l'emprunteur cède sa première hypothèque. Il est à souhaiter que les caisses populaires Desjardins de Lévis dont l'actif total dépasse le milliard, en viennent à une décision semblable.

Participation d'employés fédéraux au régime

Une entente est intervenue entre le gouvernement fédéral et celui de la province en vertu de laquelle les employés fédéraux et ceux des sociétés de la Couronne, de même que des employés de l'industrie privée des transports et communications, assujettis aux lois fédérales, participeront au régime de rentes de la province, plutôt qu'à celui d'Ottawa.

L'entente est rétroactive au 1er décembre 1965 et touche tous les employés fédéraux du Québec. Ottawa a d'ailleurs remis à Québec les contributions qu'on avait perçues de ses employés du Québec depuis l'instauration du régime des rentes.

Canadian Celanese agrandit à Sorel

La division Canadian Celanese Company de la Chemcell (1963) Limited a entrepris un agrandissement important de ses établissements de fabrication des tapis, à Sorel, Québec. Le coût en sera d'environ \$4 millions et la capacité de fabrication en sera accrue de 45 p.c. C'est une phase du programme quinquennal qui doit plus que doubler la capacité actuelle de production.

Au témoignage du président de la Canadian Celanese Company, M. Frank J. Fitzgerald, l'expansion a avant tout pour but "d'élargir l'éventail de notre production pour inclure les tapis de toutes les catégories de fibres synthétiques en vue des applications domestiques et commerciales".

"On s'attend à ce que le marché canadien du tapis continue de s'accroître au cours des cinq prochaines années au rythme annuel de 10 p.c. qu'il connaît présentement", précise M. Fitzgerald. "L'expansion projetée nous permettra de croître à un rythme nettement supérieur à celui de l'industrie dans son ensemble et elle augmentera nos

moyens de production des styles et catégories de tapis les plus modernes."

Deuxième en importance

La division Canadian Celanese de Chemcell est le deuxième fabricant de tapis au Canada en importance. Elle écoule présentement ses produits sous les marques Trilan, Propylon et Propycel. Les tapis de nylon et de fibre acrylique seront les premières catégories nouvelles à être présentées par suite de l'accroissement des moyens de production.

Les deux divisions de Chemcell (1963) Limited, soit la Canadian Chemical Company et la Canadian Celanese, exploitent des usines à Two Hills et à Edmonton dans l'Alberta, ainsi qu'à Montmagny, Coaticook, Drummondville, Sorel, St-Jean et Valleyfield. La Chemcell est une entreprise parfaitement intégrée dont les intérêts s'étendent des produits chimiques jusqu'aux tissus, en passant par les fibres, les tapis et les plastiques.

Politique d'immigration

Le conseiller présente son rapport

Mlle Juliette Barcelo, nommée le 1er mars 1965 conseiller technique chargé de proposer une politique d'immigration pour le Québec et les moyens de la mettre en oeuvre, a terminé le travail qui lui avait été confié. L'arrêté ministériel qui la nommait lui donnait le mandat suivant: étudier les moyens propres à faciliter l'intégration des Néo-Canadiens au milieu francophone du Québec; préparer, à la lumière de ces études et en liaison avec les services compétents, la formation d'un service des Néo-Canadiens, service qui serait détaché de celui du Canada français d'outre-frontières à la fin de l'exercice financier 1965-1966; par

conséquent, constituer une documentation, nouer des rapports avec les milieux néo-canadiens et les organismes québécois qui s'intéressent à eux, et présenter au ministre des comptes rendus réguliers sur la préparation systématique d'une direction des Néo-Canadiens; en collaboration avec les ministères intéressés proposer au ministre le schéma d'une politique d'immigration pour le Québec.

Son mandat terminé, Mlle Barcelo a accepté d'autres fonctions à partir du 1er mars 1966. Elle demeure conseiller en immigration auprès du ministère des affaires culturelles.

(Suite de la première page)

de McGill et François Zille, de Milan. Nous aurons bientôt le plaisir d'annoncer, au surplus, la nomination d'un économiste de Toronto qui nous donnera, chaque semaine, des commentaires sur l'actualité économique de la Ville Reine et de l'Ontario.

Là ne s'arrête pas, heureusement, l'annonce des bonnes nouvelles. J'y reviendrai la semaine prochaine.

S. V.

Carrières et professions

POSITION DEMANDEE

Homme sérieux, 42 ans, désire travailler pour maison bien établie, comme représentant ou gérant des ventes. — Il peut aussi accomplir la tâche de directeur des achats.

Case postale 66 — LES AFFAIRES: 381-1888

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

NOUVELLE ADRESSE: TOUR DE LA BOURSE, MONTREAL 3

861-4761

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

L'Abitibi recèle un milliard de tonnes de minerai de fer

La Commission industrielle de la ville de Val d'Or étudia les possibilités de développement des gisements de fer de la région abitibienne. A cette occasion elle a invité MM. Georges Dumont, ingénieur professionnel, de Val d'Or, Emilien Langevin, ingénieur professionnel, de Montréal, Jean-Paul Bérubé, industriel, de Val d'Or, et Peter Ferderber, prospecteur et homme d'affaires, de Bourlamaque. Ces quatre personnes se firent les porte-parole de quatre groupes d'hommes d'affaires qui détiennent des gisements de fer magnétique dans la région de l'Abitibi.

Il ressort que selon ces personnes il y aurait un demi-milliard de tonnes de minerai de fer à basse teneur avantageusement exploitable dans la région. La production de l'un ou de l'autre de ces gisements pourrait être vendue à prix compétitif sur les marchés du continent et à prix inférieur si la sidérurgie québécoise décidait de s'approvisionner à même un ou plusieurs de ces gisements. La qualité du produit serait aussi bonne que celle de n'importe quelle autre.

M. Emilien Langevin, parlant pour les dépôts de Vauquelin-Pershing détenus par Les mines de fer Vauquelin Ltée, a déclaré que les réserves exploitables à cet endroit s'élevaient à environ 130 millions de tonnes de minerai de fer d'une bonne qualité dont la teneur serait d'environ 30 p.c.

Il a fait ressortir les avantages qu'aurait la sidérurgie québécoise à s'approvisionner à même ces gisements à cause de la proximité des grandes routes publiques, du chemin de fer, du gaz naturel, de la main-d'œuvre compétente et des communautés organisées.

Il a en outre ajouté qu'il serait illogique de la part de la Sidbec d'acheter ses concentrés d'un compétiteur comme il semble qu'elle a l'intention de le faire.

Pour sa part, M. Georges Dumont, ingénieur consultant de Val d'Or, a décrit les gisements de Cesbar-Chibougamau et ceux de Berco Mines Ltd. Il a précisé que dans le cas de la Chesbar on avait là un produit d'une qualité supérieure. Les 60 millions de tonnes de minerai à cet endroit présentent des avantages supérieurs aux gisements ordinaires à cause de différents phénomènes géologiques.

Le minerai de ce dépôt a été reconnu, comme l'a dit M. Dumont, est situé à seulement un mille du chemin de fer et la route Senneterre-Chibougamau n'est qu'à quelques milles. La compagnie a déjà construit une route d'accès. M. Dumont a précisé que la compagnie Chesbar avait dépensé \$600,000 en travaux d'exploitation et d'études de toutes sortes, dont une étude de rentabilité.

Berco Mines près du gisement de Chesbar a des réserves qui sont estimées scientifiquement à 210

millions de tonnes de fer magnétique à 500 pieds. La poursuite des travaux d'exploitation et de recherches, en surface comme en profondeur, pourrait augmenter considérablement les réserves. Il ne serait pas impossible que ce dépôt seul renferme un demi milliard de tonnes de minerai.

M. Dumont a précisé que dans le cas de ces dépôts, on pourrait produire des boulettes à raison de \$0.178 par unité-tonne, alors que s'il fallait aller sous terre on produirait à un coût de \$0.194 l'unité livrée à Contrecoeur ou Bécancour, selon les études d'experts. A ce prix, a conclu M. Dumont, on se maintient à une marge très confortable parce que les aciéries américaines achètent à des prix variant de \$0.23 à \$0.25 l'unité-tonne.

La mine, qui a fait sa première expédition de boulettes le 23 décembre 1964, produira probablement 30 millions de tonnes de boulettes au cours des 30 prochaines années. L'opération nécessite l'abattage de 15,000 tonnes de roc par jour, dont 5,000 tonnes sont inutilisables et 10,000 sont acheminées aux moulins.

La production est expédiée à raison de 4,200 tonnes par jour, six jours par semaine, à l'aciérie de la compagnie située à Cleveland, Ohio, Aliquippa et Pittsburg, Pennsylvanie.

La mine Adams donne de l'emploi à 350 personnes, 150 ouvriers sont affectés à l'entretien du matériel. Les achats locaux de différents produits pour l'entretien se chiffrent à \$3 millions par année.

Notons qu'il faut près de 4 tonnes de minerai à la mine Adams pour fabriquer une tonne de boulettes, alors que les gisements de l'Abitibi n'en auraient besoin que de trois tonnes et moins.

L'agglomération se fait à l'aide de bentonite alors que si l'on vou-

lait étudier les possibilités de le faire pour les dépôts de Vauquelin en abondance en Abitibi, il est fort possible qu'on pourrait le faire. Les nouveaux procédés sont au point pour utiliser ce produit.

Notons également que Northern Ontario Natural Gas Corporation a amené ses canalisations jusqu'à Rouyn et est prête à prolonger son réseau si une entreprise d'envergure lui assurerait un contrat. La consommation de gaz naturel d'une usine de boulettes équivaut à la consommation d'une ville dont la population est de 50,000 âmes.

A Kirkland Lake

Une importante délégation d'hommes d'affaires et de gens intéressés à l'industrie minière, principalement au développement des gisements de fer de l'Abitibi, s'est rendue à Kirkland Lake sur l'invitation de la Commission industrielle de la ville de Val d'Or.

Le voyage a conduit le groupe à la mine Adams, filiale entièrement dépendante de la grande aciérie Jones and Laughlin Steel Corporation des Etats-Unis. La visite a débuté au bureau des ingénieurs et géologues de la compagnie qui expliquèrent les méthodes d'exploitation à ciel ouvert pratiquées à cette mine.

Le minerai, dont la teneur moyenne est de 23 p.c. de fer magnétique, est semblable au dépôt Mesabi exploité depuis près de 100 ans. Le dépôt a été découvert en 1902, mais on s'y est intéressé de plus près seulement vers 1950. C'est en 1954 que Jones and Laughlin, par sa filiale canadienne Jalore Mining, a décidé de poursuivre l'exploration du gisement pour en connaître l'étendue et en estimer les réserves.

La sidérurgie sera présentée de façon réaliste à l'Expo

La sidérurgie canadienne sera présentée de façon vivante et originale aux millions de visiteurs de l'Expo Universelle de Montréal. Le pavillon de l'acier à l'Expo '67 reproduira en effet, avec un réalisme saisissant dans les moindres détails, le spectacle, les bruits et jusqu'aux odeurs d'une grande aciérie.

Ce pavillon, dont la réalisation coûtera \$2,000,000, est commandité en participation par les "quatre grands" de la sidérurgie canadienne. Algoma, Dofasco, Dosco et Stelco.

En dévoilant les détails de la participation de l'industrie sidérurgique à l'Expo, un porte-parole des quatre compagnies a déclaré: "Nous donnerons au visiteur l'impression de se trouver réellement dans une aciérie en pleine activité. Les maquettes montrant les diverses étapes de la fabrication de l'acier dégageront de la chaleur, le sol vibrera légèrement et même l'odeur sera là pour compléter l'illusion".

La présentation sera divisée en trois parties, intitulées respectivement "Le feu au service de l'homme", "La machine au service de l'homme" et "Le métal au service de l'homme". Le pavillon aura pour thème général "L'homme forge sa puissance".

Le pavillon sera un bâtiment à profil en A, dont la hauteur équivaudra à celle d'un immeuble de 10 étages et qui couvrira une superficie de près de 16,000 pieds carrés. Il sera situé dans l'île Notre-Dame.

L'Hydro retarde les travaux

Lors de la revue périodique de son programme d'équipement, l'Hydro-Québec a décidé de retarder de six mois la mise en service des groupes à Outardes 2, soit de l'automne 1969 au printemps 1970. Cette décision affectera le début des travaux de construction. On se souviendra que l'Hydro-Québec avait accéléré les travaux de construction sur la rivière aux Outardes afin de faciliter la mise en eau du réservoir de Manicouagan 5. Les conditions météorologiques des deux dernières années ont toutefois dépassé de beaucoup les prévisions de sorte que les pluies abondantes qui se sont déversées sur la région de Manicouagan 5 ont contribué à l'exhaussement, plus rapide que prévu, du plan d'eau de cet imposant réservoir.

La ligne de 735,000 volts mérite un trophée à l'Hydro

L'exploit que les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont accompli l'an dernier dans le domaine du transport de l'énergie électrique en mettant en service la première ligne au monde à fonctionner sous une tension de 735,000 volts vient de leur mériter un trophée très envié.

La grande revue technique "Electrical News & Engineering", publiée à Toronto, vient en effet de leur décerner le trophée qu'elle attribue chaque année pour la réalisation canadienne la plus remarquable dans l'industrie de l'électricité.

Autres lignes

Officiellement inaugurée le 29 novembre dernier par le premier mi-

nistre de la province, M. Jean Lesage, cette ligne à 735,000 volts est longue de 365 milles, depuis la Manicouagan sur la Côte Nord jusqu'au poste Boucherville, près de Montréal. Deux autres lignes semblables seront mises en service en 1968 et en 1971 pour transporter jusqu'à Québec et Montréal l'énergie que produiront les centrales en construction sur les rivières Manicouagan et aux Outardes. Les sept centrales prévues sur ces deux rivières auront ensemble une puissance de 5,500,000 kilowatts.

Le trophée décerné à l'Hydro-Québec sera présenté au cours du prochain congrès annuel de l'Association canadienne de l'électricité qui aura lieu du 27 au 29 juin 1966, à Banff.

Crown Zellerbach hausse le prix du papier-journal sur la côte de l'ouest

Crown Zellerbach de San Francisco et sa filiale canadienne de Vancouver ont haussé le prix du papier-journal de E.U. \$10. Cette augmentation prendra effet le 1er avril. On se souviendra qu'en novembre 1964, le géant de la cote de l'ouest, MacMillan Bloedel Powell and River avait abaissé le prix du papier-journal de E.U. \$134 la tonne à E.U. \$124 sur tous les marchés de l'ouest nord américain. A ce moment-là, ils s'étaient développés pour la première fois une différence de "prix officiel" entre les marchés de l'est et de l'ouest. Malgré certaines concessions sur le marché canadien, les papeteries de l'est du pays ont réussi à maintenir leur prix aux Etats-Unis.

MacMillan B.P.R. de même que B.C. Forest Products n'ont pas encore annoncé leurs intentions et il se pourrait fort bien que MacMillan refuse de se joindre à la

hausse. La compagnie craint ou, du moins craignait, que la situation privilégiée de la Comlombie-Britannique n'attire un trop grand nombre de nouvelles entreprises. MacMillan qui est une entreprise très diversifiée peut se permettre de contrebalancer toute baisse de prix dans un secteur par un accroissement de prix dans un autre ou encore par sa grande efficacité de production.

Pour les papeteries du Québec, la hausse est particulièrement bienvenue, elle permettra peut-être de remonter le niveau des prix au pays même, et partant, de faire face à l'accroissement continu du coût de la main-d'œuvre. Au surplus, le spectre que le marché de l'est soit forcé d'ajuster ses prix à ceux de l'ouest disparaît. Une telle action réduirait par exemple les profits d'une firme comme Consolidated Paper d'environ 30 p.c.



M. Patrice JORDAN, vice-président directeur général de Peugeot Canada Ltée a présenté une voiture fabriquée au Canada aux dirigeants de la Société française des Automobiles Peugeot. M. Roland Peugeot, vice-président du groupe international Peugeot, a récemment visité le Canada où il a présidé l'inauguration de l'usine SOMA qui monte les automobiles Peugeot. La SOMA est une filiale de la Société Générale de Financement du Québec.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 364-2443

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur: Séraphin Vachon, Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté, Rédacteur financier: Jacques Rolland, économiste, Secrétaire de la rédaction: Félix Vallée, Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.-C. de Brouwer, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.

Représentants publicitaires: A Montréal: Claude Coupal; à Toronto: Stephen Danilov.

Coordonnateur: John Sears.

Directeur de la circulation: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

Les carrières du génie constituent l'élément moteur du progrès global

Le rôle des spécialistes du génie dans l'économie n'est pas toujours suffisamment apprécié. Ils sont à l'avant-garde du développement des richesses naturelles, dont l'exploitation, cela va de soi, nécessite la mise en oeuvre de ressources énergétiques et l'établissement des moyens de transport. C'est à l'ingénieur que l'on doit encore ces aménagements de base.

N'est-ce pas le véritable défi de l'organisation des transports qui a permis au Canada de devenir un pays qui s'étend d'un océan à l'autre?

Certes les travaux de génie ne se limitent pas à ceux qui se rattachent à l'exploitation des ressources. Les vastes domaines de la construction requièrent également de multiples efforts de la part des ingénieurs. Mais, comme le signalait récemment le ministre du commerce M. Winters, c'est le rythme de développement des ressources qui, dans une importante mesure, donne le ton aux secteurs de la construction.

L'ingénieur canadien dans des domaines fort spécialisés, comme les usines hydroélectriques, les usines de pâte et papier, fait fonction à l'étranger de véritable ambassadeur et de symbole de la vigueur de la recherche, de la compétence et du dynamisme des affaires qui caractérisent le Canada aux yeux de nombreux pays.

L'industrie primaire sert de stimulants aux immobilisations de \$1 milliard par an dans divers éléments de production.

Il suffit de se rendre compte de l'importance de ces domaines que l'ingénieur oriente, à la lumière de la nomenclature des sommes investies dans l'outillage et la machinerie: \$80,000,000 en 1962 dans l'industrie hydroélectrique; plus de \$50,000,000 en 1962, en outillage pour l'industrie forestière et les mines, ainsi que \$100 millions par année dans la production de la machinerie agricole.

Sans doute, une bonne proportion de cet équipement trouve-t-il preneur sur les marchés d'exportation.

"Les Affaires" apportent souvent à leurs lecteurs des indications sur les progrès encore hésitants de l'esthétique industrielle au Canada. Voilà un domaine où les ingénieurs oeuvrent avec succès et dont les résultats ne peuvent qu'influer favorablement sur la courbe ascendante des exportations de produits finis.

Une originalité de bon aloi dans la production placera notre pays sous un jour favorable sur les marchés étrangers.

Mais, il est une catégorie d'ingénieurs et d'hommes de science qui, faible en nombre, n'en joue pas moins un rôle de premier plan. Il s'agit des chercheurs; ils développent à pied d'oeuvre de nouveaux secteurs industriels, fort compliqués, tels que la pétrochimie, les techniques de transmission de l'énergie.

Nous avons sous nos yeux de brillants exemples en ces domaines, telles les installations pétrochimiques de Varennes et la construction de ligne de transmission à 735,000 volts de l'Hydro-Québec.

Le Canada possède d'excellentes perspectives dans les domaines de la recherche et celui de l'utilisation des ressources énergétiques, à partir de l'uranium abondant dans notre sous-sol.

Il n'en faut pas moins pour inculquer à une jeunesse ardente, pourvu qu'elle s'éveille aux réalités, le désir d'un apport indispensable aux progrès et à l'excellence qui devraient être notre lot.

Marc-Henri COTE

La gestion des deniers publics

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Le simple citoyen ne se trompe pas "toujours" lorsqu'il ironise sur la qualité de certains fonctionnaires et parfois sur l'organisation générale des affaires publiques. Certains hommes politiques n'hésitent pas non plus à ridiculiser à l'occasion la façon dont sont gérés les deniers populaires par l'administration du Parti X ou Y. Enfin, d'autres ont peut-être raison de soutenir parfois que le secteur privé est plus efficace que le secteur public. L'aut-il alors sombrer dans le pessimisme et réduire le rôle de l'Etat à celui de gendarme de la paix? Evidemment non, car ce serait à la fois impossible et indésirable à plus d'un point de vue! Examinons certains aspects de ce problème.

Le but de l'administration publique est de conseiller les législateurs, de leur indiquer si les objectifs recherchés peuvent être réalisés et de mettre en oeuvre les moyens techniques aptes à concrétiser les fins fixées par les élus du peuple. Le rôle du législateur est de faire des choix politiques qui sont compatibles avec la recherche du bien commun. Le rôle de l'administration publique est d'éclairer le législateur (qui souvent est loin d'être un expert) et de faire des choix techniques pour permettre l'exécution des choix politiques, ce qui implique la nécessité d'une étroite collaboration entre le fonctionnaire et le législateur. (ependant, il doit exister une nette séparation (voilà une forme de séparatisme qui est difficilement critiquable!) entre ces deux parties car si les élus se renouvellent régulièrement (par exemple, tous les quatre ans), l'administration publique constitue, au contraire, un corps permanent dans la nation. Il ressort donc que le législateur a) n'a aucun droit de se mettre le nez dans le fonctionnarisme (par exemple, rien ne pourrait le justifier d'exercer des pressions sur les fonctionnaires qui travaillent dans un ministère pour les contraindre à passer des commandes "aux amis"; b) qu'il ne doit pas avoir le droit de vie ou de mort sur le fonctionnaire (des gens souvent plus compétents peuvent mieux que lui établir les normes souhaitables); c) qu'il n'a pas le droit de parler de "son administration" (car l'administration publique lui survivra sans peine); d) qu'il doit être attentif non seulement à l'avis des "experts" mais aussi aux demandes populaires.

Qualités

La participation sans cesse croissante de l'Etat dans la vie économique et sociale de notre province montre bien qu'il est essentiel que l'administration publique soit bonne et efficace. S'il est vrai si l'on suppose par hypothèse que le Québec a besoin d'interventions gouvernementales de plus en plus accentuées dans divers domaines, il reste que ce choix populaire comporte des risques non négligeables. En effet, les ressources que manipulent nos gouvernements sont énormes et le citoyen du Québec est pleinement justifié de se préoccuper de la façon dont elles sont utilisées: il ne veut sûrement pas subventionner l'incompétence et le parasitisme. Doit-on vraiment s'étonner du mépris que l'on manifeste parfois vis-à-vis du secteur public et de l'admiration un peu naïve que l'on accorde au secteur privé? L'explication de ce phénomène ne réside-t-elle pas, en partie, dans le fait que notre société a investi surtout dans des institutions qui produisent des administrateurs dont la formation les prédestine

presque uniquement à la gestion du secteur privé? Et pourtant, nous accordons des responsabilités de plus grandes à l'administration publique! Si nous voulons revaloriser le fonctionnarisme et être assuré d'une bonne gestion de nos ressources (impôts, taxes, prêts sous la forme d'achats d'obligations, etc.), le Québec doit créer une école pour former de bons administrateurs des affaires publiques et créer un climat favorable en n'hésitant pas à bien rémunérer leur compétence et en les séparant de la politique: du même coup le législateur serait moins "induit en tentation" et pourrait plus facilement devenir ou encore rester bon.

Nécessité

Le besoin "d'être bien administré" n'est pas difficile à démontrer. Les dépenses du gouvernement du Québec par exemple dépasseront vraisemblablement \$2.3 milliards au cours de l'année fiscale 1966-1967. Pour arriver à un montant aussi impressionnant, il est évident que la pression fiscale s'accroîtra dans un avenir très rapproché et que le Québec ira emprunter une fois de plus sur le marché financier de New-York. Qu'il s'agisse des recettes fiscales ou des recettes découlant des emprunts ce sont en définitive les payeurs de taxes de toutes sortes

qui devront permettre au gouvernement de dépenser. Lorsque les dépenses des gouvernements étaient faibles, les gens soucieux d'une saine administration considéraient l'Etat comme étant un mal nécessaire dont l'inefficacité proverbiale n'affectait qu'une fraction négligeable de l'économie. De nos jours, évidemment, la situation est nettement différente puisque les gouvernements absorbent par la voie de la contrainte des sommes qui représentent une fraction importante des revenus de la nation. Ce changement a eu pour effet de modifier complètement l'incidence de la politique fiscale et budgétaire sur l'activité économique et le bien-être social. Le peu d'intérêt que l'on a d'abord porté à la chose publique est sans doute à l'origine de malaises assez graves dans l'administration des deniers publics. L'absence de contrôles efficaces et surtout d'un climat de concurrence, la pénurie et parfois l'inexistence d'hommes compétents et la difficulté de mesurer la productivité des dépenses publiques rendent impérieuse une volte-face si l'on veut s'assurer que la part grandissante du revenu qui est absorbé par nos gouvernements ne soit à l'origine d'un ralentissement dans votre taux de croissance économique et de conséquences contraires à celles que le législateur lui-même anticipe.

Opinion du lecteur

Les dépôts sur les soumissions sont-ils vraiment justifiables?

Monsieur le rédacteur,

Je vois que votre journal n'a pas de rubrique intitulée "Opinion du lecteur" et il me semble que cette lacune pourrait être comblée assez facilement puisque vous devez recevoir souvent des lettres de vos lecteurs.

Un sujet qui me passionne est celui des demandes de soumissions publiques dans les journaux pour des projets soit municipal, provincial ou fédéral. Je remarque que ces contrats sont toujours adjugés à certaines conditions, dont la plus importante semble être le dix p.c. du montant du contrat, qui doit accompagner chaque soumission sous forme de garantie de solvabilité de l'entrepreneur.

Je reconnais l'importance de cette garantie pour le gouvernement et je l'approuve dans la mesure où les contrats sont adjugés, c'est-à-dire seulement l'entrepreneur (ou soumissionnaire le plus bas) choisi par le gouvernement aurait à déposer ce montant et ceci le jour où débutent les travaux; les soumissionnaires en général pourraient déposer 1 p.c. seulement le jour de la soumission comme garantie (remboursable) contre les fausses soumissions, ce qui paierait pour les frais de publicité, si une autre demande de soumissions devient nécessaire.

La raison majeure de cette suggestion est que ça donnerait une chance à un plus grand nombre de soumissionnaires de placer leurs prix et qu'en général les prix seraient plus bas à cause de la plus grande concurrence. D'ailleurs, mêmes les entrepreneurs les plus importants ne sont pas tous des millionnaires; si une maison veut

soumissionner sur une douzaine de contrats en même temps à plusieurs endroits, ça veut dire que tout son capital liquide est englouti dans un fouillis inextricable de procédures gouvernementales et que pendant tout ce temps, son argent ne lui rapporte pas un cent d'intérêt, ce qui représente une injustice sociale et financière.

Ne serait-il pas opportun maintenant de réformer nos moeurs dans ce misérable charivari politique?

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jacques Bleau
1132, avenue Demontigny,
Sillery, Québec 6,

Canadair fabrique des cabines de tour de contrôle

Canarch, la filiale de Canadair pour les produits de construction, a à demi exécuté son contrat avec la Régie fédérale de l'aviation, pour la construction de 35 cabines destinées aux tours de contrôle. A ce jour 17 cabines ont été expédiées et Canadair est en avance dans ses livraisons. Ces cabines sont érigées sur des tours de différentes hauteurs en Californie, Floride, Texas, Mississippi, Michigan, Oregon, Dakota du Sud, Colorado et Georgie. Plusieurs de ces cabines seront en service en juillet de cette année rapporte l'Aviation fédérale.

Le Canada tend vers une politique de stabilisation économique en 66

La nécessité d'une politique de stabilisation économique en 1966 au Canada est mise en lumière dans une étude économique sur le Canada que l'Organisation de coopération et de développement économiques vient de préparer. Elle est contenue dans un opuscule qui, en plus de donner les statistiques de base sur le Canada, analyse les tendances actuelles de l'économie, le problème de la balance des paiements. La politique économique du pays y est scrutée avec attention.

Les analystes de l'OCDE établissent que l'activité économique a connu au pays depuis quelques années une rapide expansion, stimulée par l'accroissement des exportations et celle de la formation brute de capital fixe. La moyenne du chômage dans tout le pays a fléchi jusqu'à 3,5 p.c.; le taux d'utilisation de la capacité de production a augmenté.

La pression de la demande ne paraît pas excessive et la hausse des prix, quelque peu accélérée, reste en général modérée. Le déficit de la balance des paiements courants augmente, alors qu'il diminuait il y a quelques années. La politique financière et monétaire a été orientée vers l'expansion, malgré le resserrement du marché monétaire ces récents mois, résultat d'une demande de crédits très active.

La proportion de la capacité de l'économie qui reste inutilisée est assez faible. La situation, de l'offre et de la demande est plus proche de l'équilibre qu'elle ne l'avait été depuis des années. Il se pourrait que le rythme de l'expansion se ralentisse quelque peu en 1966. L'industrie du bâtiment pourrait

connaître une certaine détente en raison des mesures prises par les autorités et d'un ralentissement probable des constructions résidentielles. Aussi, ne sera-t-il pas nécessaire de suivre une politique plus restrictive en matière de régulation de la demande. Au contraire, étant donné la rapide augmentation de la population active, il pourra être nécessaire de stimuler l'activité, selon l'équilibre qui s'établira entre la demande et l'offre. La régression du chômage dépendra de plus en plus des mesures spécifiques qui seront prises concernant la main-d'œuvre et les problèmes régionaux.

Il semble que l'on n'ait pas lieu de redouter une grave opposition entre les nécessités intérieures et les nécessités extérieures en matière de politique monétaire. Une telle situation aurait pu se produire si le Canada, pour des raisons d'ordre intérieur, s'était trouvé dans l'obligation de resserrer les conditions de crédit à l'égard des États-Unis, ce qui aurait entraîné des entrées trop abondantes de capitaux. Par ailleurs, puisqu'il est indispensable que les entrées de capitaux atteignent un volume suffisant pour

couvrir le déficit de la balance des paiements courants, le Canada n'a vraisemblablement pas la possibilité d'assouplir beaucoup les restrictions monétaires, étant donné qu'une certaine tension se manifeste sur le marché du crédit aux États-Unis. Si un stimulant est nécessaire, il devra donc surtout être recherché dans l'arsenal des mesures budgétaires. Peut-être serait-il utile que les pouvoirs publics s'assurent la possibilité de procéder à des ajustements du budget fédéral en cours d'exercice.

Il conviendra de surveiller l'accélération de la hausse des prix et des coûts salariaux, si modérée soit-elle. La pression exercée sur les coûts et les prix s'accroît vraisemblablement à mesure que l'utilisation des ressources sera plus complète. Par conséquent, le maintien de la stabilité des prix pourrait exiger que des mesures énergiques soient prises en vue de renforcer la capacité concurrentielle de l'économie et d'accroître encore la mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre. Les lignes directrices fixées par le Gouvernement des États-Unis en matière de prix et de salaires et les efforts déployés pour s'y conformer ont apparemment joué un rôle important dans le maintien de la stabilité des prix aux États-Unis. Le Canada pourrait utilement recourir à une politique semblable, les conditions n'étant pas tellement différentes de celles qui prévalent au sud de la frontière.

Depuis plusieurs années, la situation économique a évolué favorablement au Canada; l'activité a progressé rapidement et le chômage a très sensiblement diminué. La forte expansion intervenue aux États-Unis a été un facteur essentiel de cette évolution, mais la politique suivie par le Canada y a pour sa part beaucoup contribué. La régulation de la demande a été bien adaptée aux besoins de l'économie et un éventail de mesures judicieusement choisies ont permis de stimuler la croissance et l'efficacité. Les activités du Conseil économique font présager un nouveau perfectionnement de ces méthodes dans les années à venir.

Au stade actuel, il est difficile de prévoir si, en 1966, d'importantes modifications devront être apportées à la politique de stabilisation et, dans l'affirmative, quelle devra être la nature de ces modifications. La marge de ressources inutilisées a presque été éliminée, mais, étant donné la rapidité avec laquelle la population active augmente, il faudra, pour éviter un accroissement du chômage, que le taux de croissance économique soit lui-même assez élevé. Les perspectives sont favorables à une expansion continue, mais à une cadence qui sera probablement inférieure à celle des deux dernières années. Par ailleurs, l'utilisation plus poussée des ressources rendra désormais plus difficile le maintien de la stabilité des prix. À cet égard, la politique de la main-d'œuvre prend une importance accrue. Il se pourrait que pour compléter les mesures actuelles, les autorités étudient l'opportunité d'élaborer, étant donné les conditions qui prévalent au Canada, des lignes directrices en matière de prix et de salaires.

La persistance d'un déficit de la balance des paiements courants est un des traits caractéristiques de l'économie canadienne. De puissants facteurs sont à l'origine de ce déficit, dont les plus importants

sont probablement les vastes ressources naturelles du Canada et l'augmentation rapide de sa population active, qui ont tendance à déterminer un niveau élevé d'investissements et, partant, à exercer une pression sur la balance des comptes. Cette situation, qui s'était déjà produite dans les années qui ont suivi la guerre, est réapparue au cours des dernières années. Selon le premier rapport annuel du Conseil économique, il se pourrait que dans les années à venir, on enregistre au Canada un taux un peu plus élevé d'investissements et une croissance plus rapide que dans la plupart des autres pays Mem-

bres, ainsi qu'une tendance à un accroissement notable du déficit de la balance des paiements courants. Dans les circonstances actuelles, le Canada peut se permettre un tel déficit. Toutefois, cette situation comporte certains risques, surtout si le déficit s'accroît par rapport à l'économie intérieure et aux réserves de devises. C'est pour cette raison, entre autres, que l'un des objectifs de la politique économique à long terme est de réduire la dépendance dans laquelle se trouve le Canada à l'égard des capitaux étrangers et, par la suite, d'éliminer le déficit de la balance des paiements courants.

Le CPR ne répondra qu'à la "demande réelle" à l'avenir

Le CPR a dit et répété hier, devant le comité des transports et communications aux Communes, qu'il n'entend servir à l'avenir que la "demande réelle" en fait de service-voyageurs, c'est-à-dire la demande qui sera suffisamment forte pour équilibrer les frais d'un tel service.

La direction du Canadien Pacifique a fait savoir que l'an dernier la compagnie avait accusé un déficit de \$23,900,000 avec son service-voyageurs.

Depuis 1958, le déficit accumulé pour ce service est de \$201,800,000. Le comité a pris connaissance d'un bref historique du service-voyageurs du CP, alors qu'il ouvrait une série d'auditions sur le programme actuel de la compagnie pour son service-voyageurs et sa politique future dans ce domaine.

Le gouvernement avait invité les autorités de compagnies concernées à se présenter devant le comité après une vive protestation du public, acceptant difficilement que le CP retire de plus en plus ses services-voyageurs. L'opposition est née surtout avec l'abolition du Dominion, allant d'un bout à l'autre du pays.

MM. N. R. Crump, président gé-

néral du CP, et I. D. Sinclair, vice-président, ont les premiers apporté des explications devant le comité, qui devrait siéger durant plusieurs semaines.

Le mémoire soumis affirme d'abord que le Canadien Pacifique est dans le domaine ferroviaire pour y demeurer et qu'il a l'intention de continuer à assurer le service-voyageur du rail en regard de la demande réelle.

Le programme actuel du CP est donc de retirer les trains-passagers pour lesquels la demande utile est disparue et dont l'exploitation prolongée constituerait un usage impropre des ressources du transport au Canada. Le mémoire précise que ce programme est déjà entrepris.

La compagnie exprime l'intention de maintenir son service rapide transcontinental "Le Canadien", pour plusieurs années à venir. Il semble par contre que le service interurbain entre Montréal et Ottawa, Montréal et Québec, Montréal et Saint-Jean, N.-B., continuera. De même le service de banlieue Montréal-Lakeshore sera maintenu.

La compagnie ajoute qu'elle étudie présentement plusieurs autres services de cette catégorie.

Imperial Tobacco augmente ses dividendes, ses ventes et ses bénéfices

L'Imperial Tobacco a un dividende final de 17 1/2 cents par action ordinaire payable le 31 mars. Le total des dividendes pour l'année est de \$7,736,000 ou 80 cent's par action ordinaire ce qui constitue une augmentation de 7 1/2 cents par action et une augmentation totale de \$725,000 sur 1964.

Les ventes nettes en 1965 ont été de \$366,262,000, une augmentation de 4 p.c. sur 1964. Les bénéfices nets ont été de \$13,331,000, soit 16 p.c. de plus qu'en 1964. Les bénéfices par action ordinaire sont de \$1.34 comparativement à \$1.15 en 1964.

On a aussi déclaré un premier dividende intérimaire pour 1966 au montant de 17 1/2 cents par action ordinaire, montant semblable au dividende accru payé en décembre 1965, de même qu'un dividende régulier semestriel de 3 p.c. sur les actions privilégiées à dividende cumulatif de 6 p.c. Les deux payables le 31 mars.

Investissements

Le portefeuille de la compagnie dans la Canada Foil est de l'ordre de près de 100 p.c. à la suite de l'offre d'achat de novembre dernier. En plus, des investissements dans la Growers' Wine et la Wel-

land Winery ont été augmentés en 1965. Les investissements dans ces trois subsidiaires en fin d'année, incluant prêts et avances, sont de \$13,077,000. Leurs résultats financiers ne figurent pas dans les états consolidés de l'Imperial Tobacco sauf pour les dividendes reçus.

Bénéfices retenus

L'accroissement des bénéfices retenus pour 1965 a été de \$2,312,000 compte tenu des entrées pour les amortissements accumulés ainsi que pour d'autres postes moins substantiels; compte tenu aussi des paiements de dividendes (incluant le dividende final) sur les actions ordinaires et des pleins paiements de dividendes sur les actions privilégiées applicables.

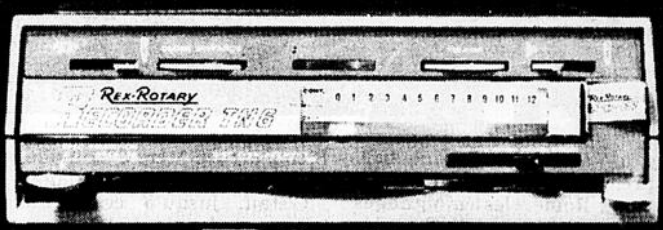
Fonds de roulement

Le fonds de roulement de \$87,421,000 en fin d'exercice 1965 indique une baisse de \$6,183,000 résultant d'un montant de plus de \$17,000,000 pour des investissements plus élevés, du rachat d'obligations ou avant ou à leur date d'échéance, de l'acquisition d'actifs immobiliers, du rachat pour annulation d'actions privilégiées, et de l'augmentation du total des dividendes payés pour l'année sur les actions ordinaires.

La Banque mondiale fait un succès de la vente d'obligations au pays

La Banque mondiale a obtenu un grand succès de vente au Canada de \$20,000,000 d'obligations à 5.98 p.c., échéance en 25 ans. Un programme de renseignement fort bien orchestré serait à la base de ce succès. La Banque mondiale offre d'ailleurs d'excellentes garanties. Un universitaire en vue, M. Escott Reid, de l'université de To-

ronto, ex-administrateur de la Banque mondiale en Asie, a précisé que les pays riches ne partagent pas suffisamment leur richesse avec les pays pauvres. Bien que le produit national brut des pays bien nantis se soit accru de \$40 milliards depuis 1961, l'aide à l'étranger que consacrent ces pays est demeurée au même niveau.



REX-ROTARY RECORDER

Sono Services Inc.

vous présente la

MACHINE À DICTER

avec

DISQUES RÉUTILISABLES

des milliers de fois

Sono Services Inc.

416, RUE MCGILL
MONTRÉAL, QUÉ.

842-4651

JE DÉSIRE

☐ 5 jours d'essai gratuits

☐ une démonstration

☐ dépliants explicatifs

NOM

CIE

ADRESSE

Les sociétés privées contribuent à l'Expo 67 plus de \$45 millions

La contribution des sociétés canadiennes à l'Expo 67 est de l'ordre de \$45,000,000.

Sur les 863 sociétés qui, d'une façon ou d'une autre, participent à l'Expo, 70 le font à titre individuel alors que 793 autres se sont intégrées dans des groupes ou associations qui construisent des pavillons.

On estime que \$32,100,000 seront déboursés par les industries canadiennes, pour la commande de pavillons privés. A ce montant, il faut ajouter \$2,770,000 qui seront des contributions aux pavillons thématiques de l'Expo. \$7,213,000 seront consacrés à diverses autres présentations sur l'emplacement de l'Exposition universelle.

Le pavillon industriel du Québec, érigé par les industries de la province, coûtera \$1,800,000. D'au-

tres sociétés aident au financement du pavillon de l'expansion économique, qui coûtera \$910,000.

Les hommes d'affaires viendront de toutes les parties du monde en 1967 et auront l'occasion de se rencontrer au palais des affaires, une réalisation des banques à chartes du Canada. Là ils pourront être informés des avantages qu'un voyage à travers le Canada repré-

senterait pour y établir des contacts intéressants sous les auspices de l'Expo 67.

M. Robert Winters, ministre du commerce, déclarait récemment à la Chambre des Communes que, "dans le milieu international des affaires, on a l'assurance que l'Expo 67 donnera au Canada une place qu'il n'a jamais encore occupée sur la carte du monde."

L'épargne a une force de répercussion étonnante

Il existe une relation directe entre les dépôts qu'une banque reçoit et les crédits qu'elle peut mettre à la disposition de ses clients. Plus nos banques seront riches de nos épargnes, plus elles seront en mesure de "créer de la monnaie nou-

velle" (ouverture de crédit) et de participer à l'expansion de l'économie canadienne-française, rappelle le Conseil d'expansion économique.

Si jamais la solidarité économique a eu un sens précis et pratique, c'est bien dans celui de l'activité bancaire. Des milliers de comptes, petits et moyens, s'accroissent ainsi d'une façon quasi géométrique et participent indirectement au financement de nos entreprises, source d'emploi et de prospérité. Il serait facile de démontrer, chiffres à l'appui, que "les autres" ont depuis longtemps compris la place primordiale que les banques occupent dans la vie économique, le rôle indispensable qu'elles jouent dans le lancement et le soutien des initiatives financières de toutes sortes. Pratiquement et quotidiennement, cela se traduit par un encouragement tangible: celui des épargnes vis-à-vis de la banque où ils déposent leurs économies, et celui des banques vis-à-vis des entreprises qui ont besoin de fonds pour accroître leurs facilités de production.

Depuis quelques années, nos institutions bancaires ont connu un taux d'expansion qui dépasse tous ceux des exercices antérieurs. Mais il n'est pas encore à la mesure de nos moyens, de notre épargne collective. Inconsciemment peut-être nous leur refusons une bonne partie des disponibilités qui pourraient servir à nos entreprises, à notre économie. Nos banques possèdent peu de succursales dans les autres provinces du Canada; elles ne peuvent aller y chercher les capitaux des autres. Ceux qu'elles accumulent leur viennent à peu près exclusivement de chez nous. Mais elles les font servir chez nous aussi. Le dépôt chez nous, c'est la plus précieuse forme d'achat chez nous, à cause des effets qu'il entraîne dans tous les autres secteurs de l'économie.

Bienheureuse Mère d'Youville, que l'on vient prier, en pèlerinage.

C'était, jusqu'à ces derniers temps, et depuis 1719, le moulin banal du Sieur René Gaultier de Varennes, capitaine du Roy, gendre de Pierre Boucher et fondateur de Varennes, oncle de Mère d'Youville et frère de La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest. Le moulin, qui moulait encore, il y a moins de 20 ans, avait été transformé en habitation par le Dr Stephen Langevin, puis était devenu la propriété de Thomas Bertrand, secrétaire général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et administrateur du Prêt d'Honneur, qui y éleva sa famille. Il a malheureusement été forcé de la quitter, en octobre dernier, sous menace d'éviction forcée, mais sans savoir, comme il ne le sait pas encore, ni quand ni de combien on le dédommagera. Sans doute les ingénieurs en cause sont-ils, comme on dit, du "bien bon monde". Mais le moins qu'on puisse ajouter, pour parler comme les gens de par chez nous, c'est qu'ils n'ont pas l'air bien fin. Car il est évident qu'ils pourraient facilement passer leur courbe un peu plus loin, puisqu'il y a de la place en masse. D'autant plus qu'il ne s'agit pas du tracé de la route 3A, mais d'un simple raccord avec la 3, à l'entrée du village.

Bonne Mère d'Youville, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

S. V.

Alerte! Les "vandales" s'en viennent



Il y a Vandales et "vandales". Les premiers, qui prirent plaisir à saccager Rome et les témoignages de sa culture, histoire d'effacer les preuves les plus tangibles de leur propre barbarie, sont depuis longtemps oubliés.

Mais leur nom subsiste, dans toutes les langues d'Occident, pour fustiger les crétiens qui refusent de tenir compte des valeurs culturelles transcendantes et qui qualifient trop volontiers de courage leur besoin de tout sacrifier au "pratique" alors que ce n'est, au mieux, qu'une réaction d'arrogance puérile. Ils s'en trouvent, malheureusement, au Pays de Québec, comme dans toute l'Amérique du Nord. C'est pour cela qu'il nous reste si peu de vestiges d'un passé qu'on pourrait aujourd'hui monnayer en bel argent de touristes, à défaut d'en apprécier la pittoresque et la valeur culturelle. Leur nombre s'est même sensiblement accru, depuis qu'on sait construire des ponts et des routes, d'un bon nombre d'ingénieurs pour qui la pureté des courbes a priorité sur le reste. Témoin, le monument historique ci-dessus, que le ministère de la Voirie fera bientôt démolir, pour faire place à une de ces courbes, littéralement génocides. C'est un des rares vestiges d'une époque héroïque, dans un site particulièrement intéressant pour les visiteurs, puisqu'il s'agit de Varennes, le propre village natal de la Bienheureuse Marguerite Dufrost de la Jemmerayes, mieux connue sous le nom prestigieux de



M. Louis Hébert nommé membre du Conseil des Arts

M. Louis Hébert, éminent homme d'affaires de Montréal et président de la Banque Canadienne Nationale, vient d'être nommé membre du comité de placements du Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales. Sa nomination a été annoncée à Ottawa par le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson. Originaire de Laprairie, M. Hébert est âgé de 57 ans. Banquier de grande réputation, il est également président de la Compagnie Immobilière BCN Ltée, administrateur de la Société de la Caisse de Retraite de la Banque Canadienne Nationale, de RoyNat et de la Sun Life Assurance Company of Canada. M. Hébert est de plus secrétaire-trésorier du Service social des Sourdes-Muettes et gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame. Le comité de placement doit aider le Conseil à effectuer et à gérer les placements prévus par la loi qui les régit de même qu'à en disposer.

M.G. Gingras accède à la présidence de Alliance Credit Corp.

M. Gérard Gingras a été élu président de Alliance Credit Corp. à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la société. Il remplace M. Jean Thérien qui démissionnait il y a quelques jours. M. Gingras assume aussi le poste nouveau de président du conseil d'administration, tandis que M. Robert P. Kelsey, fils, accède au poste de vice-président du conseil. M. Gingras est également président de Société de Placements Limitée, courtiers en valeurs de Montréal.

Les directeurs de Alliance Credit ont décidé de concentrer leurs affaires dans un certain nombre de succursales; à la fin de 1965, il y en avait 100 au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Environ

Baisse des profits chez Abitibi.

Abitibi Paper fait un profit de \$16.6 millions

Abitibi Paper a réalisé, pour l'exercice de 1965, des bénéfices de \$16.6 millions, soit \$0.96 par action comparativement à \$18 millions ou \$1.06 par action en 1964. Les ventes se sont accrues de près de 10 millions et se chiffrent à \$194,411,148. Le déclin de 9.4 p.c. au poste des bénéfices est dû principalement selon la compagnie aux frais encourus lors de la mise en marche de nouvelles machines. Les nouvelles immobilisations se sont élevées à \$31.6 millions au regard de \$19.9 millions en 1964.

L'Etat ne peut seul exploiter la forêt

Le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, a écarté de nouveau, cette semaine, le concept de la nationalisation des forêts.

Prenant la parole au début des délibérations des participants à la Semaine des sciences forestières, le ministre des terres et forêts a déclaré qu'il était présomptueux de croire que l'Etat puisse occuper seul tout le champ de l'activité forestière au Québec.

M. Cliche a expliqué la transformation en profondeur de l'organisation du ministère des terres et forêts et il a annoncé qu'il déposera, d'ici peu à la Législature, le livre blanc sur l'orientation forestière.

la moitié seront fermées, avec comme conséquence la diminution des frais d'administration et l'usage des disponibilités de la société à d'autres fins. On ne sait encore quelles succursales fermeront leurs portes.

Les banquiers canadiens de Alliance Credit approuvent cette décision et il y a acquiescement aussi de la part des banquiers américains qui conseillent les directeurs de Alliance Credit. La chute des cours des actions Classe A de la société, ces récentes semaines, avait donné lieu à des rumeurs. Ces actions se vendaient \$13.87, en 1965; leur cours était tombé à \$2.30, à Toronto, récemment; le cours se rapproche maintenant de \$2.70.



Plus que des miettes...
des dons
substantiels!



Dates: 6 au 21 mars 1966
Objectif: \$2,825,000.00

Le don minimum requis est de \$12 par foyer pour atteindre l'objectif, soit \$12 comptant ou 4 chèques post-datés de \$3 chacun. Donnez le plus possible.

Partageons avec la Fédération

Modification du règlement d'exportation

L'hon. Robert H. Winters, ministre du commerce a informé la Chambre des communes que, pour assurer une commercialisation ordonnée et l'approvisionnement domestique, il était devenu nécessaire de modifier le règlement d'exportation visant les rebuts de cuivre, les rebuts d'alliages de cuivre et les rebuts renfermant du cuivre. Pour les mêmes raisons il a annoncé les changements apportés au règlement sur les exportations de minerais et de concentrés de cuivre.

La production de cuivre au Canada dépend dans une large mesure des approvisionnements de concentrés d'extraction achetés d'un grand nombre de mines indépendantes ou traités à leur intention. Si la fourniture de ces concentrés devait être interrompue ou dirigée ailleurs dans une mesure importante, cela nuirait aux approvisionnements de cuivre destinés à être employés au Canada.

Licence

Le 22 novembre, lorsque l'exportation de diverses formes de cuivre a été réglementée à titre de mesure préventive, une licence

d'exportation générale a été délivrée à l'égard des minerais et concentrés expédiés à des destinations "off-shore". Cette licence générale d'exportation est maintenant annulée et, à compter du 21 mars, les exportateurs devront obtenir des licences particulières pour tous les envois "off-shore". Le présent préavis permettra aux exportateurs de présenter leurs demandes de licences lorsqu'ils en ont besoin en vue de mettre à exécution des contrats déjà conclus.

La présente mesure n'a pas pour objet d'entraver l'envoi à des usines métallurgiques à l'étranger de cuivre faisant actuellement l'objet de contrats. Cependant, la licence particulière permettra au gouvernement d'empêcher l'expédition vers des destinations "off-shore" de minerais et de concentrés faisant présentement l'objet de contrats signés avec des usines métallurgiques canadiennes.

Cette mesure a été prise sous l'autorité de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Le Canada vend à Londres plus de bois tendre que ne le fait la Russie

Le Canada, en 1965, a remplacé l'Union soviétique comme premier fournisseur de sciages de bois tendre à la Grande-Bretagne, reprenant la place qu'il avait perdue en 1950.

Le Canada a pu atteindre ce premier rang en fournissant l'an dernier 26 p.c. des besoins en bois tendre de la Grande-Bretagne, d'après les chiffres provisoires établis par le ministère du commerce de la Grande-Bretagne. Les exportations canadiennes vers ce pays se sont élevées au chiffre record de 1 milliard de pieds-planche, d'une valeur approximative de \$120,000,000. C'est un volume qui n'a pas été atteint depuis 1940.

Autres produits

Les ventes au Royaume-Uni d'autres produits forestiers canadiens ont enregistré une augmentation correspondante. Les exportations de contre-plaqué en 1965, par exemple, ont dépassé le niveau de 1964.

Ces gains sont dus à une cam-

pagne de publicité accrue, entreprise conjointement par les industries canadiennes de contre-plaqué et d'autres matériaux de construction et par le ministère fédéral du commerce.

Tout a commencé avec la venue au Canada en 1963 d'une mission britannique de l'industrie de la construction de maisons en bois, suivie de la construction par le Canada de six maisons-modèles à charpente de bois en Grande-Bretagne, de la participation canadienne au Building Trades Exhibition à Londres (Exposition de l'industrie du bâtiment), d'une mission britannique de constructeurs de maisons et d'une mission canadienne de l'industrie des matériaux de construction au Royaume-Uni.

Le chantier de construction d'habitations Harlow, financé par la Grande-Bretagne et prévoyant la construction de 176 habitations, est une conséquence directe de la campagne de publicité. La construction de ces logements est censée commencer l'été prochain.

Une mission canadienne des pêcheries va en Australie, en N.-Z.

Une mission canadienne a quitté Vancouver pour sonder les marchés qui s'offrent aux produits canadiens de la pêche en Australie et en Nouvelle-Zélande. La mission composée de sept membres comprend des représentants de l'industrie de la pêche en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, ainsi que des fonctionnaires du ministère des pêcheries du Nouveau-Brunswick, du ministère fédéral des pêcheries et du ministère du commerce, qui patronne la mission.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des clients traditionnels pour notre saumon et nos sardines en boîte. Depuis un an, l'Australie se montre intéressée à notre poisson congelé.

Buts

Le groupe visitera la Nouvelle-

Zélande du 25 février au 5 mars et l'Australie du 6 au 18 mars.

En étudiant en détail les possibilités du marché, la mission rendra visite aux principaux importateurs et discutera de la situation avec les fonctionnaires intéressés des gouvernements australiens et néo-zélandais. Les Canadiens visiteront des usines de poisson dans ces pays pour étudier sur place les méthodes de traitement qu'elles emploient. Ils essaieront de démontrer aux importateurs que le Canada est une source fiable de poisson de première qualité.

De retour au Canada, la mission rédigera le compte rendu de ses observations, qui sera publié par le ministère du Commerce et mis à la disposition de l'industrie canadienne du poisson.

NOMINATIONS CHEZ GOODYEAR



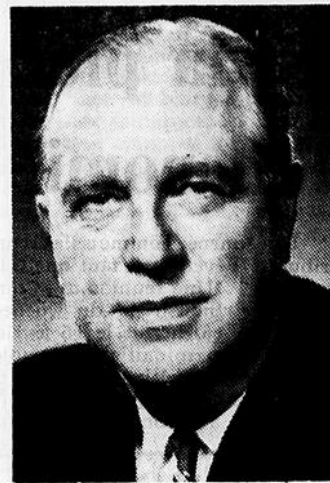
GLYN F. TURNER

Le président et chef de l'exécutif de The Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, Limited, M. Leland E. Spencer, annonce les nominations de William E. Ecclestone comme vice-président exécutif et directeur général, division des pneus; de H. Gordon MacNeill comme vice-président et directeur général, division des produits généraux; et de Glyn F. Turner comme vice-président, ventes de pneus.



H. GORDON MacNEILL

Canadiens de naissance, les trois dirigeants comptent ensemble 85 ans à la compagnie. M. Ecclestone, s'est joint à la Goodyear en 1936. Après un an à l'usine à titre de surveillant stagiaire, il passa à l'organisation des ventes de la compagnie et il exerça son activité tant dans les provinces de l'Atlantique qu'en Ontario. Il fut élu administrateur et vice-président chargé des ventes, en 1962. M. MacNeill est



WILLIAM E. ECCLESTONE

aussi entré à la compagnie comme surveillant stagiaire, en 1948. Il fut directeur des usines de Québec et de Bowmanville avant de devenir directeur général, produits industriels, en 1963. M. Turner débuta à la compagnie comme commis au siège social. Il occupa divers postes au marketing et aux ventes jusqu'en 1964, alors qu'il fut nommé directeur général des ventes, division des pneus.

L'Hydro-Québec accorde des contrats pour \$2,700,000

L'Hydro-Québec annonce l'adjudication de contrats d'une valeur de \$2,700,000 dont les deux tiers se rapportent aux travaux d'agrandissement de la centrale thermique de Tracy et à l'achat de transformateurs et de disjoncteurs.

Un contrat de \$514,976 a été accordé à J.A.Y. Bouchard Inc. pour la fourniture d'une installation de chauffage, de ventilation et de climatisation; un second de \$44,334 pour la fourniture de vanes motorisées est allé à Dewrance of Canada Ltd., et un troisième de \$33,870 a été accordé à Lytle Engineering Specialties Ltd. pour des raccords flexibles pour réservoirs d'huile de combustion, letout pour les groupes 3 et 4 de Tracy.

Ferranti-Packard a reçu deux commandes, l'une de \$127,670 pour des transformateurs de distribution pour le centre des Services et l'autre de \$86,412 pour des transformateurs de puissance destinés à Sorel et Trois-Rivières. Une troisième commande de transformateurs de puissance, au montant de \$376,930, a été donnée à Canadian Westinghouse Co. pour la région de Québec. Un contrat de disjoncteurs à l'huile à 138 kV destinés à divers postes de la région montréalaise a été confié à Canadian General Electric Co. pour \$590,858.

L'Hydro-Québec, qui collabore avec la province de Québec et la Commission du Centenaire de la Confédération en vue de l'aménagement du parc Dollard des Ormeaux - section Carillon, a choisi Les Paysagistes Laval Inc. de Ville St-Michel pour exécuter ces travaux au coût de \$165,435.60.

Les trois contrats suivants intéressent les régions de Joliette, Chicoutimi et les postes (homedey, Lafontaine et de St-Jérôme). Le premier pour la construction de diverses lignes de transport est allé aux Développement du Nord-Est Ltée pour \$89,440 et le second, pour la fourniture de poteaux de pin rouge, a été adjugé à Domtar

Chemicals Ltd. pour \$105,255. Le troisième qui porte sur la fourniture d'accessoires pour lignes de transport, a été divisé entre quatre compagnies comme suit: Canadian General Electric Ltd. (\$26,766.25), Dominion Bridge Co. (\$5,633.60), Northern Electric Co. (\$7,369.80) et CLM Industries Ltd. (\$25,516.65).

Quatre compagnies montréalaises se partagent un contrat d'accessoires pour ligne de transport, destinés à Hauterive et Manicouagan.

Les trois contrats suivants intéressent le poste Manic 2: le premier portant sur des treuils pour derricks (Timberland Ellicott, \$131,634), le second pour la réparation des pneus pour une durée d'un an (Claude Beaudet \$23,930.94 et The Goodyear Tire & Rubber \$53,577.57) et enfin, le troisième

pour des pièces de rechange "Delco Remy" à (John Millen & Sons \$26,392).

Canadian Ingersoll-Rand Co. s'est vu choisi pour fournir trois compresseurs à air semi-mobiles pour Manic 5 (\$92,493) et Canadian Liquid Air Co. (\$33,930) pour la fourniture d'oxygène et d'acétylène à Outardes 4.

Trois brasseries échangeront leurs connaissances

Trois importantes brasseries, Canadian Breweries Ltd., Charrington United Breweries Ltd. et The South African Breweries Ltd., se sont entendues pour échanger leurs connaissances techniques et projettent des projets conjoints de recherche.

Des conférences sur la recherche auront lieu périodiquement et les principaux représentants de la recherche y prendront part.

En mettant en commun leurs connaissances et leurs ressources de même qu'en entreprenant des projets conjoints de recherche, les trois brasseries seront en mesure de demeurer à l'avant-garde dans les techniques de brassage, qui évoluent rapidement.



La perfection dans les orgues électroniques

Le plaisir que l'on éprouve à écouter un orgue Electrohome n'a d'égal que l'admiration que suscite l'ébénisterie Deilcraft, d'une qualité vraiment parfaite.



ELECTROHOME
Deilcraft

Le développement industriel est la pierre d'angle de l'économie et du bien-être

"Une journée comme celle-ci contribue à l'éveil et il faut que cela se répète". Une réunion des Commissaires Industriels du Québec, tenue à Victoriaville le 15 février dernier, se terminait sur cette note. Environ 125 délégués venant de tous les coins de la province, (à 100 milles à la ronde) prirent part

au programme préparé par le Commissariat afin de promouvoir le développement industriel dans la province.

Pour obtenir la venue d'une nouvelle industrie, une ville doit avoir un inventaire industriel au complet, comprenant des renseignements et statistiques se rapportant

au développement de cette ville ou de cette région.

Un inventaire industriel, c'est un dossier qu'on ouvre mais qu'on ne ferme jamais... Nos gens ne sont pas encore conscients comme on le voudrait de la promotion industrielle. Mais nous pouvons tout de même dire, qu'il y a progrès.

Le premier Commissariat industriel en Ontario connut le jour en 1854, tandis que dans le Québec le premier Commissariat industriel fut fondé en 1939, seulement. Nous sommes ainsi en retard de 75 ans, sur notre province-soeur.

La promotion industrielle au niveau municipal est de toute importance. D'abord il faut connaître l'inventaire économique qui consiste à évaluer le potentiel économique, analyser les causes et les facteurs qui militent en faveur d'une telle industrie comment choisir l'entreprise qui répondrait le mieux à ces données et qui serait le plus viable dans le milieu, faire une étude de la main d'oeuvre sur place ou dans la région, planifier le territoire et avoir un règlement de zonage afin d'éviter la spéculation, posséder un parc industriel de préférence, poser des gestes modestes alimentés par des volontés fermes qui désirent vraiment le développement industriel.

A part cet exposé les commissaires firent part à l'assemblée, que chaque ville qui veut vraiment se lancer dans la promotion industrielle, doit avoir une magnifique brochure, en couleurs, renfermant tous les renseignements que l'on puisse désirer: territoire, population, main-d'oeuvre masculine et féminine, finances et taxes municipales, bâtiments, source d'énergie: électricité, gaz, eau, transport et communications, commerces et services, services divers, écoles élémentaires françaises et anglaises, écoles spécialisées, universités, églises: catholiques, protestantes ou autres.

Il faut aussi que cette brochure donne tous les détails sur le service de la police, des incendies, hôpitaux généraux, loisirs, parc industriel, zonage.

Cette journée était sous la présidence de M. Yves Poisson, assistant directeur général du Bureau de l'industrie et du commerce de Québec, avec le concours de M. Louis-H. Houdet, délégué industriel pour la région des Bois-Blancs et de M. Alain, commissaire industriel de Victoriaville.

L'arbitrage exige une formation

Le ministère du travail organise un forum de discussions d'une journée à l'intention des personnes susceptibles d'être nommées président de conseil d'arbitrage ou arbitre de griefs. Ces personnes sont choisies à partir d'une liste dressée chaque année par le Conseil supérieur du travail comme le demande l'article 66 du Code du Travail.

L'objet de la rencontre était de permettre aux arbitres de griefs et aux présidents de conseil d'arbitrage d'échanger leur expérience et de mieux connaître les problèmes auxquels ils font face.

Cette journée d'étude a eu lieu le 25 février dans la grande salle du conseil de la trésorerie située au troisième étage de l'édifice "B" à l'hôtel du gouvernement à Québec.

L'Escale Inc. obtient des subventions généreuses

La Compagnie met en vente des actions privilégiées et des actions ordinaires qui constitueront sa part du capital requis pour la réalisation de l'Escale ainsi qu'un fonds de premier établissement.

La Compagnie du Théâtre de l'Escale Inc. est constituée en vertu de la loi des Compagnies de la province de Québec. Son Capital autorisé est \$250,000.

Le Conseil d'administration est formé de MM. Robert Allard, vice-président de "Dimanche-Matin", président; Jacques Limoges, président des Laboratoires Omega; Gabriel Lalonde, vice-président de Young and Rudicam; Dr. Guy Bérubé, chef du département d'allergies, Hôtel-Dieu, Rimouski; Yves Bourassa, publicitaire - conseil Jean Têtu, président de Robert Têtu Ltée, de Rivière-du-Loup; Raymond Crépault, conseiller juridique; Jean Lajeunesse, administrateur des Placements collectifs; Paul Hébert, homme de théâtre; Dr Ernest Verge, de Québec; Clément Massicotte, industriel, de Trois-Rivières; Jean-Guy Faucher, comptable agréé; Lionel Villeneuve, comédien; Pierre Dufresne, comédien; Chomedey, Yvan Pelland, administrateur-adjoint, Comédie-Canadienne, tous directeurs.

Le bureau de direction est formé comme suit: président: M. Lionel Villeneuve; directeurs: Georges Carrère, Robert Allard, Pierre Dufresne, Yvan Pelland.

Le coût total du centre d'arts établit à \$375,000.

La participation des gouvernements est la suivante: commission du Centenaire: \$83,333 (déjà acquis); gouvernement du Québec: \$83,333 (déjà acquis); comité des manifestations du centenaire (Ottawa): \$50,000 (déjà acquis); participation des actionnaires: \$161,600 au total: \$378,266.

Les sommes accordées par les gouvernements seront versées, comme le veut la loi fédérale-provinciale concernant ce projet, à l'actif de la compagnie.

La compagnie met en vente des actions pour une somme de \$161,600, répartie ainsi: 1,600 actions ordinaires de \$1 chacune; 1,600 actions privilégiées de \$100 chacune.

L'achat d'une action privilégiée donne droit au souscripteur d'acheter une action ordinaire.

Si, au cours d'une année, après paiement complet des dividendes dus sur les actions privilégiées, il reste un profit ou surplus, ce profit ou surplus pourra, à la discrétion des directeurs, être employé pour fins de dividendes sur les actions ordinaires.

Les actions privilégiées rapporteront un intérêt de 6% cumulatif; elles sont rachetables, non participantes. Elles comportent un droit de vote dans le cas où les dividendes accrus n'auraient pas été payés pendant deux années consécutives.

Chaque souscripteur qui se por-

tera acquéreur d'actions pour une somme de \$5,000 ou plus deviendra automatiquement directeur du Conseil d'administration de la compagnie.

MM. Lionel Villeneuve, Georges Carrère, Pierre Dufresne, Robert Allard et Yvan Pelland, membres du bureau de direction de la Compagnie, détiennent 40 p.c. des actions ordinaires. Ils ont acheté, en plus 250 actions ordinaires et privilégiées pour une somme totale de \$25,250 dans la présente émission.

Comme les gouvernements du Canada et de la province de Québec accordent une subvention de \$191,666 à la Compagnie du Théâtre de l'Escale Inc., et le centre d'art ayant une valeur capitalisée de \$340,000 pour un souscription de \$161,600, chaque action aura dès le départ une plus-value importante.

Exploitation du navire

Afin d'assurer un maximum de protection aux actionnaires, le navire de la Compagnie sera exploité comme le serait un immeuble appartenant à une société immobilière, c'est-à-dire que chacun des commerces, chacune des activités seront la responsabilité de concessionnaires qui paieront loyer à la Compagnie du Théâtre de l'Escale Inc., et les actionnaires ne seront pas responsables des déficits possibles, si déficit il y a, de l'exploitation des productions de théâtre et des autres concessions.

L'hiver, les activités du centre d'art se dérouleront à Montréal. La Compagnie a déjà obtenu l'autorisation de la Commission des ports nationaux pour une exploitation dans le port de Montréal, dans le voisinage immédiat des terrains de l'Exposition universelle de 1967.

Pendant la belle saison, le navire effectuera des tournées qui permettront aux différentes activités artistiques et para-artistiques de l'Escale d'atteindre la population des villes riveraines du Saint-Laurent, du Saguenay et de l'Outaouais.

Dans chaque ville où il fera escale, l'arrivée du bateau sera l'événement de l'année dans le domaine du divertissement.

Sa clientèle sera la population de toutes les villes riveraines importantes et de leur périphérie, ainsi que le contingent touristique qui afflue sur les rives du Saint-Laurent chaque année, au cours des mois de printemps et d'été.

La décision des gouvernements de donner à l'Escale le statut officiel de "projet commémoratif du Centenaire de la Confédération" confère à l'entreprise un caractère public et prestigieux qui lui vaudra une place de choix dans les périodiques publicitaires des municipalités, de la province de Québec, du Canada, ainsi que dans les journaux, revues, à la radio et à la télévision.

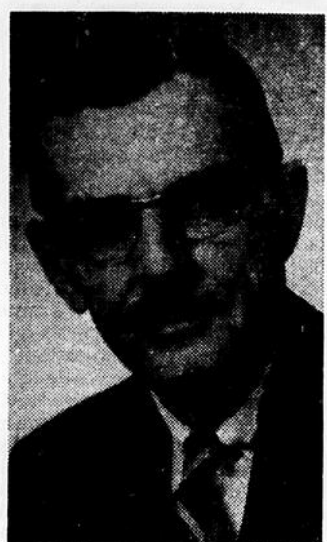
NOMINATION BELL CANADA



M. J. E. SKINNER

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada annonce la nomination de M. John E. Skinner à la vice-présidence; il relèvera de M. Arnold J. Groleau, vice-président exécutif. La nomination de M. Skinner, antérieurement vice-président adjoint, service des relations avec le personnel, est entrée en vigueur le 24 février 1966.

NOMINATION À BELL CANADA



M. GÉRARD E. MONGEAU

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada annonce la nomination de M. Gérard E. Mongeau au poste d'adjoint du vice-président et directeur général, Secteur de Montréal. Anciennement directeur du District est, à Montréal, M. Mongeau est maintenant responsable de tout ce qui concerne les relations publiques dans le Secteur de Montréal.

Un fabricant de pneus augmente ses prix de 2 p. c.

Les prix des pneus d'automobiles, de camions et de véhicules de ferme fabriqués par Goodyear Tire and Rubber Company of Canada, Limited augmenteront de 3 p.c. en moyenne à compter du 26 mars, annonce M. Glyn F. Turner, vice-président chargé des ventes de pneus de la compagnie.

Ces augmentations sont destinées à compenser la hausse des salaires, des bénéfices marginaux, des prix des matières premières, et du coût croissant des moules et de la machinerie. Les prix des pneus d'automobiles n'en demeureront pas moins bien au-dessous de ceux de 1957, disait-il. En annonçant que

les prix des pneus d'automobiles augmenteraient de 2 à 3 1/2 p.c., M. Turner soulignait que le pneu d'automobiles 7.75-14, à coussin, le plus en demande aujourd'hui vaut maintenant \$31.85. Son prix montera à \$32.95 le 26 mars, mais il se vendra encore 7.2 p.c. de moins qu'en février 1957, alors qu'on demandait \$35.50 pour un pneu analogue. Les pneus de camions, de la plupart des dimensions, monteront de 2 à 4 p.c. et les tubes de pneus de camions, de 2 1/2 p.c. Les pneus de véhicules de ferme augmenteront de 3 p.c. le 26 mars. Les prix des tubes pour pneus d'automobiles et véhicules de ferme demeureront les mêmes.

"CONSULTEZ NOS EXPERTS"

DES ROSIERS INC.

COURTIERS EN IMMEUBLES

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
TERRAIN
PLACEMENT
RESIDENTIEL
ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL

1259, RUE BERRI **845-1144**

ELECTRO VOX NOUVEAU, COMPACT!

SE PAIE DE LUI-MEME

Bien que compact, cet appareil à transistors, est très puissant; il s'actionne automatiquement au moyen de boutons et est garanti pour 10 ans.

APPELZ AUJOURD'HUI POUR ESTIME GRATUIT

INTERCOM

MONTREAL 739-1981

TORONTO 898-1676-7

Les salons de l'esthétique feront mieux connaître les produits canadiens

Les salons marqueront une étape importante du programme d'esthétique industrielle canadienne 67 qui a été inauguré il y a un an pour favoriser les produits canadiens de bonne conception, leur emploi et leur vente en 1967. Les salons ont pour objet non seulement de faire mieux connaître les produits canadiens de bonne conception, mais aussi de favoriser les transactions d'affaires entre fabricants, concepteurs et acheteurs. Environ 30,000 fabricants, concepteurs, architectes et acheteurs ont été invités à y assister.

Du 6 avril au 4 juin, il y aura un étalage continu des produits exceptionnels pour bâtiments, articles de souvenir et cadeaux. On y verra un choix d'environ 300 produits existants appartenant aux catégories suivantes: méthodes de préfabrication et constructions préfabriquées; éléments, garnitures et accessoires ouverts pour immeubles en construction; meubles, ameublement et matériel d'intérieur et d'extérieur, y compris l'équipement d'entretien; divers articles de souvenir et cadeaux.

A compter du 8 juin jusqu'à la mi-juillet, le salon contiendra environ 200 modèles de nouveaux produits. On prévoit que plusieurs genres de prototypes feront partie de cet étalage.

Nouveaux produits

La conception de modèles de nouveaux produits a été rendue possible par le programme d'esthétique industrielle canadienne 67 et par l'appui financier de concours parrainés par 14 industries canadiennes. Les prix ont été offerts par les sociétés suivantes: The Algoma Steel Corporation Co.; Burlington Steel Co.; Canadian Celanese Co. une filiale de Chemcell (1963) Ltd.; Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd.; Dominion Foundries and Steel Ltd.; Dominion Magnesium Ltd.; Dosco Steel Ltd.; Lake Ontario Steel Co. Ltd.; Pacific Petroleum Ltd.; Shawinigan Chemicals Ltd.; The Steel Co. of Canada Ltd.; et Vandesca-Syracuse Ltd.

Les nouveaux modèles et prototypes qui seront en montre à ce salon comprendront des produits pour bâtiments, divers souvenirs et cadeaux et des modèles faisant un emploi de l'acier, de moulages d'aluminium, de zinc ou de magnésium, de céramique, de chlorure de polyvinyle, de polyéthylène et de copolymères d'éthylène, et de fibres synthétiques.

Les modèles de produits pour immeubles comprendront les catégories suivantes: méthodes de préfabrication et constructions préfabriquées; éléments, garnitures et accessoires ouverts pour immeubles en construction; meubles, ameublement et matériel d'intérieur et d'extérieur, y compris l'équipement d'entretien.

Programme

Le programme organisé à l'occasion de ces salons comprendra des visites quotidiennes avec guides, des colloques sur des sujets d'esthétique contemporaine et un service d'information de mise en marché relativement aux produits existants et modèles de nouveaux

produits qui sera mis à la disposition des acheteurs éventuels.

Le programme d'esthétique industrielle canadienne 67 a pour objet immédiat d'encourager la vente des plus beaux modèles de

produits canadiens et de les faire connaître par les architectes, organisateurs, décorateurs et acheteurs qui auront besoin d'un grand nombre de produits divers pour les nombreux projets de construc-

Québec modifie sa politique d'octroi d'assurances

Le gouvernement du Québec, suivant les conseils du surintendant des assurances, M. Roger-A. Camarais, va transformer sa façon d'accorder les polices d'assurance, en suivant des directives précises qui font suite au rapport Camarais-Casgrain sur ce sujet. A cette fin, des soumissions publiques seront demandées pour toute police d'assurance dont la prime dépasse \$1,000. Ces soumissions, par la voie des journaux, seront demandées aux courtiers et agents des compagnies faisant affaire dans la province de Québec.

Les risques de même nature devront être groupés sous une même police, pour des raisons d'efficacité et d'économie, en évitant la multiplication des primes inférieures à

\$1,000. Une compagnie, pour obtenir un risque d'assurance du gouvernement, devra être enregistrée dans la province et détenir les permis nécessaires émis par le surintendant des assurances. Les agents devront également posséder leur permis comme tels.

Rien n'empêche, dans les règlements, les courtiers ou les compagnies de se grouper pour couvrir un risque d'assurance, et il est expressément défendu à une compagnie d'assurance de partager la commission avec qui que ce soit.

C'est une pratique interdite qui empêchera à l'avenir le courtier fautif de soumissionner pour les assurances du gouvernement.

Notre province a besoin de jeunes énergies

Un des vice-président de la Fédération des jeunes chambres de Commerce du Canada, M. Yvon Saucier, a déclaré, dans un discours devant les membres de la Jeune Chambre régionale Lac-St-Jean-Chibougamau, à Dolbeau, que le peuple québécois est en train de perdre certains combats économiques par défaut.

M. Saucier a affirmé que notre pays et notre province ont besoin de toute l'énergie des jeunes, de toutes leurs qualités intellectuelles et de tous leurs talents pour relever le défi de l'avenir.

M. Saucier a exhorté les membres des Jeunes Chambres à devenir des hommes engagés dans un mouvement qui leur permet de faire valoir des talents qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de démontrer. Il a insisté pour que les jeunes participent de plus en plus à la chose publique, à l'heure où la technocratie s'affirme davantage.

tion du centenaire et d'Expo 67.

Les fabricants et concepteurs ont été encouragés à profiter de la demande de milliers de produits requis pour construire, aménager et équiper les projets de construction d'une valeur de millions de dollars en vue de l'année du centenaire, ainsi que la forte demande d'articles de souvenir et de cadeaux.

Environ 1,300 produits existants pour bâtiments ainsi que des articles de souvenir et cadeaux ont donc été inscrits au programme. Ils ont été soumis, en plus des 1,100 modèles de nouveaux produits, par plus de 1,000 fabricants et concepteurs canadiens.

Ces 2,400 sujets ont été évalués pour leur bonne conception par des comités indépendants nommés dans les rangs des fabricants, architectes, concepteurs industriels, détaillants, décorateurs d'intérieur ainsi que des revues commerciales et des associations de consommateurs. Les comités ont approuvé plus de 600 produits existants et 400 modèles de nouveaux produits.

Un service de mise en marché chargé de faire connaître aux architectes et acheteurs les spécifications et autres renseignements sur les produits et modèles approuvés

sera maintenu pour déterminer la demande des divers produits.

Le catalogue de l'esthétique industrielle canadienne 67, une publication bilingue de luxe contenant des photographies et une description complète de tous les produits existants et approuvés sera bientôt distribué aux acheteurs tant au Canada qu'à l'étranger.

Prix

La proclamation des gagnants de prix pour les produits existants pour bâtiments, articles de souvenir et cadeaux, se fera au cours d'une brève cérémonie qui aura lieu le 3 mai au Centre d'esthétique industrielle. Les produits primés seront dès lors mis en évidence.

Le programme des salons d'esthétique sera marqué le 15 juin par un banquet qui aura lieu à l'hôtel Royal York, à Toronto, et au cours duquel on fera connaître les noms des meilleurs concepteurs de modèles de nouveaux produits.

Des certificats d'excellence seront décernés aux fabricants et concepteurs des meilleurs produits existants ainsi que des modèles de nouveaux produits.

Les camionneurs ne veulent pas de hausse des permis

Les propriétaires d'entreprises de transport, réunis en congrès annuel, à Québec, se sont opposés avec force à toute augmentation des tarifs d'enregistrement des véhicules de transport dans la province de Québec. La principale raison de l'objection à toute hausse c'est que cette industrie a eu à supporter deux augmentations sur l'essence et deux sur l'huile diesel, au cours des dernières années.

Les propriétaires ont également convenu de demander à la Commission du salaire minimum de les exempter de l'obligation de verser du temps supplémentaire à un employé qui a déjà dépassé le nombre d'heures normal dans la semaine, soit 48 heures, parce que les conditions de travail dans cette industrie doivent comporter des heures

irrégulières. D'autant plus que les chauffeurs sont rémunérés selon la distance parcourue ou le poids des marchandises.

Comité

Pour étayer leur opposition à une hausse des tarifs d'enregistrement, les propriétaires ont formé un comité qui préparera les statistiques nécessaires en vue de préparer le mémoire que l'on présentera au gouvernement si ce dernier tente d'augmenter ces tarifs.

Par ailleurs, l'Association du camionnage s'est prononcée contre le droit de grève aux employés de la fonction publique et elle réclame que le code du travail soit amendé de façon à exiger que 80 p.c. des membres présents à l'assemblée soient favorables à la grève.

En congrès au Chantecler... C'est votre choix



Vous serez en très bonne compagnie, vous et votre compagnie. Des centaines d'entreprises ont choisi de tenir leurs congrès au Chantecler, au cours des 25 dernières années. Et cela, pour quantités de raisons: les facilités mises à leur disposition (la plus complète organisation dans les Laurentides)... l'expérience... le logement... la nourriture... et surtout, à cause de l'atmosphère amicale et reposante bien que stimulante du Chantecler, loin du tumulte et des distractions de la ville. Nous aimerions ajouter le nom de votre compagnie à notre liste de clients. Pourquoi ne pas nous écrire dès aujourd'hui pour recevoir votre "nécessaire" pour l'organisation d'un congrès?

le Chantecler

Ste-Adèle-en-Haut, Québec
55 minutes au nord de Montréal, sortie 28 de l'Autoroute.
Consultez votre agent de voyage ou téléphonez à 861-2256

IL Y A DU NOUVEAU AU NOUVEAU CHANTECLER... SI JOLIMENT ANCIEN



UN SERVICE
COMPLET
DE PLACEMENT
DANS DES TITRES
ET OBLIGATIONS

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC. LTD.

MONTREAL TORONTO QUEBEC SHERBROOKE

Le fédéralisme canadien oscillera toujours

Le fédéralisme canadien est sans cesse à la recherche de son équilibre et il n'offre rien de statique, a déclaré au déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Jean-Luc Pépin, ministre des mines et relevés techniques et futur ministre de l'énergie. Ce nouveau ministère sera créé dans quelques semaines à la suite de l'étude aux Communes d'un projet de loi.

Il y a plusieurs fédéralismes au Canada, a dit M. Pépin et il y en a eu plusieurs depuis la Confédération, comme un pendule qui oscille entre des extrêmes de centralisation et de décentralisation.

C'est surtout la législation constitutionnelle et l'interprétation judiciaire qui ont modifié l'attitude des gouvernants et du public à l'endroit de la constitution. Les juges ont été des pères en loi, a commenté M. Pépin.

Les conférences fédérales-provinciales, dont il ne pouvait être question en 1867, sont devenues maintenant des rouages essentiels de la coopération qu'implique le pacte confédératif qui, en toutes circonstances, requiert l'appui substantiel des deux groupes fondateurs du Canada. Toutefois, il n'est rien qui puisse être retenu en ce sens dans

le texte écrit de la Constitution.

Ainsi, le fédéralisme continuera à évoluer, même si "le portage" au couteau des responsabilités fédérales et provinciales est virtuellement impossible. Le chevauchement des juridictions est inévitable. L'on constate que les provinces sont en train d'occuper les domaines qui leur appartiennent.

Cette situation se reflète dans les budgets, puisque 18 p.c. des dépenses générales relèvent des administrations provinciales et municipales, alors que le budget fédéral en représente six p.c.

Pour la première fois l'andernier, il y a eu consultation pré-budgétaire entre le fédéral et les provinces ce qui démontre une coopération de plus en plus grande.

Quant au statut particulier du Québec, il existait avant 1867, de dire M. Pépin et chaque province a un statut plus ou moins particulier, mais il ne faut pas en arriver pour le Québec à un statut d'Etat particulier.

La constitution

Une constitution écrite ne peut tout contenir, a affirmé M. Pépin;

La loi créant le conseil de recherche de la province est à l'étude en Chambre

La loi créant un conseil de la recherche scientifique dans la province de Québec a été présentée à l'Assemblée législative, par le ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque.

Le nouveau conseil aura comme devoirs principaux: de conseiller le gouvernement dans l'élaboration de sa politique en matière de recherche scientifique; de promouvoir la recherche par la distribution de subventions à des chercheurs individuels, à des groupes de chercheurs et à des institutions; de collaborer avec les autres organismes de recherche au Canada; d'assurer la liaison entre la recherche pure et la recherche appliquée et technique, ainsi qu'entre les diverses disciplines; de dresser et tenir à jour l'inventaire de la recherche au Québec pour rassembler les renseignements essentiels sur le personnel engagé, les besoins des chercheurs et les programmes de recherche qui sont en cours.

Composition

Ce conseil sera composé de douze à dix-huit membres nommés par le gouvernement et il sera présidé par un directeur général. Les membres sont nommés pour trois ans et au moins la moitié doivent être choisis parmi le personnel académique des universités. Le directeur général est nommé pour dix ans et les membres du conseil ne reçoivent aucun traitement, mais sont remboursés des dépenses faites pour participer aux réunions du conseil.

Une autre loi crée un Centre de recherche industrielle avec un fonds social de \$10 millions divisé en 1 million d'actions d'une valeur nominale de \$10 chacune. La propriété de ces actions appartient au gouvernement qui paiera au Centre une somme de \$2 millions par année représentant le prix de 200,000 actions entièrement acquittées. Le Centre sera administré par un conseil de sept membres dont le président demeure en fonctions pendant dix ans.

Peu de chefs de familles sont propriétaires

Le pourcentage de familles propriétaires à Montréal est l'un des moins élevés au Canada. Il se chiffre à quelque 34 p.c. comparativement à 66 p.c. pour le Canada.

Le président de la Chambre d'immeuble de Montréal, Alex M. Macaulay, déclarait dernièrement qu'un grand nombre de locataires de la ville de Montréal trouveraient incontestablement avantage à devenir propriétaires de leur maison.

Nous nous demandons à quoi attribuer le fait que 66 p.c. de nos familles demeurent à logement alors qu'il est de plus en plus facile de devenir propriétaires. Aujourd'hui, grâce à des organismes de prêts gouvernementaux et de prêts privés, une personne peut envisager l'acquisition d'une propriété avec des versements initiaux s'échelonnant entre 500 et 1,500 dollars et des mensualités correspondant à peu près au montant du loyer. L'achat d'une propriété a été prouvé financièrement justifiable avec des capitaux peu élevés et de l'argent emprunté.

elle est conventions et principes; le meilleur texte ne donne rien, ne crée rien. Une constitution écrite est une situation de fait, vite dépassée, a commenté M. Pépin, professeur de sciences politiques à l'université d'Ottawa avant de devenir député fédéral de Drummond-Arthabaska.

Il a affirmé que les forces du moment bousculent les constitutions écrites. M. Pépin a insisté sur l'impossibilité du partage clair et définitif. Il y aura toujours des domaines concurrents avec les provinces.

La théorie de l'occupation du vide prévaudra. Il faut reconnaître le droit qu'a exercé l'autorité fédérale dans son intervention dans le domaine de la sécurité sociale, pour combler un vide. Maintenant que les provinces se sont organisées dans le même sens, elles peuvent réclamer l'évacuation du fédéral de ces domaines.

La collaboration entre le fédéral et les provinces correspond aux aspirations profondes du peuple et les vrais objectifs des administrations demeurent la prospérité, la santé, l'éducation et la paix, a conclu M. Pépin.

Un centre de distribution du poisson s'ouvre à Québec

Une usine de transformation du poisson, à Rivière-au-Renard, en Gaspésie, sera érigée par le ministère de l'industrie et du commerce; la maquette du projet a été dévoilée à Québec par M. Gérard D. Lévesque, au cours de l'inauguration d'un important centre de distribution et de vente du poisson,

à Duberger, banlieue de Québec. Cette distribution des produits de la mer se fera sous les auspices des Pêcheurs Unis du Québec. M. Lévesque a déclaré que l'inauguration de l'entrepôt des Pêcheurs Unis marque la seconde phase d'un programme élaboré en vue de la conquête d'une part plus grande du marché domestique.

Ottawa procède à un inventaire des terres

Il y a maintenant deux ans que l'inventaire des terres du Canada a été lancé; il représente l'un des efforts de recherche les plus considérables jamais entrepris dans le pays. L'étude sur le potentiel des terres, qui coûtera environ 18 millions de dollars, ne sera pas terminée avant 1969.

Le sous-ministre des forêts, M. L.-Z. Rousseau, a récemment présenté au Conseil pour le développement du nord de l'Alberta un rapport intérimaire sur l'inventaire. Ce rapport précise que l'inventaire, qui a été entrepris en 1963 sous les auspices d'ARDA, se présentera sous la forme d'une étude complète du potentiel d'utilisation des terres à des fins multiples. Il portera sur tous les territoires habités du Canada et sur les régions environnantes, et donnera une évaluation qualitative du sol du point de vue de l'agriculture, du peuplement forestier, des loisirs et de la faune. On y trouvera des cartes montrant la répartition des terres selon leur utilisation actuelle, ainsi qu'une évaluation de facteurs sociaux et économiques importants.

L'inventaire et notre avenir, dont les délégués s'étaient entendus sur le fait que la planification régionale et la mise en oeuvre de programmes visant à modifier l'utilisation du sol devraient être précédées d'une compilation de données sur le potentiel des ressources existantes. L'inventaire

des sols et certains autres programmes analogues ont déjà fourni des renseignements sur les caractères physiques des terres arables du Canada. Mais ces renseignements comportaient des lacunes importantes. De plus, il n'existait aucune donnée similaire sur les territoires forestiers. On ne disposait d'aucune évaluation globale des caractères des sols. Enfin, les données existantes sur les sols ne pouvaient pas être mises en parallèle d'une province à l'autre et il était impossible de comparer le potentiel des sols d'après les diverses possibilités d'utilisation.

L'inventaire des terres du Canada, a déclaré M. Rousseau, fournira les données et les évaluations qui manquent; il promet donc d'être un instrument précieux pour la planification de l'utilisation des terres dans tout le Canada.

Les cartes montrant les utilisations possibles des terres, qui seront publiées dans le cadre de l'inventaire, seront au 250,000e. Elles ne seront pas assez détaillées pour fournir des données permettant de modifier l'utilisation de petites parcelles de terrain, mais elles contiendront assez de renseignements pour servir à planifier l'aménagement des ressources à l'échelle municipale, provinciale et nationale.

Plus de cent organismes dépendant du fédéral et des dix administrations provinciales participent à l'inventaire.

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI
SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À

6%
D'INTÉRÊT

Taux détaillés fournis sur demande



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 1, TÉL. 849-9421

QUÉBEC: 2, AVENUE CHAUVEAU TÉL. 529-5311

RIMOUSKI: 206, BOUL. SAINT-GERMAIN TÉL. 724-4106

HULL: 120, RUE PRINCIPALE TÉL. 771-3227

TROIS-RIVIÈRES: 1350, RUE ROYALE TÉL. 378-4875

PLACE VILLE-MARIE: GALERIE DE BOUTIQUES TÉL. 866-9641



REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES

La politique monétaire et l'attitude indécise des investisseurs conduisent à la débâcle

Février fut incontestablement un mois noir pour le marché obligataire. Les obligations du Gouvernement du Canada 4 1/2 p.c. de 1983 se transigent maintenant sur une base de rendement de 5.71 p.c. au prix de \$86.75. A la fin de 1965, la même obligation cotait \$89.75, pour un rendement de 5.71 p.c. Elle avait atteint en janvier 1965 un rendement de 4.97 p.c. au prix de \$94.38. Tant dans le domaine du court terme que du long terme, le marché se referme inexorablement.

La récente émission du Québec décrit bien l'état du marché obligataire. Cette émission de \$50 millions d'obligations, au coupon de 6 p.c., échéant le 15 mars 1980 et convertible jusqu'au 15 mars 1979 en une échéance du 15 mars 1994, fut offerte au prix de \$99 pour donner un rendement de 6.11 p.c. L'émission n'a guère trouvé d'acheteurs, bien qu'elle se transige maintenant à \$98, soit un quart de point en-dessous du prix payé par le syndicat. Il faudra vraisemblablement recourir au marché étranger pour placer cette émission. Au cours des deux dernières semaines, plusieurs compagnies ont dû aussi abandonner leur plan de financement publics, dont Domtar et Niagara Finance, filiale de Industrial Acceptance. Dominion Bridge et Loblaw Groceries ont dû réoffrir leur émission à plus bas prix.

Malgré ce marché déjà congestionné, plusieurs compagnies ont l'intention de venir sur le marché des plus importants courtiers en valeurs de Toronto nous confiant qu'il n'avait jamais vu un si grand nombre de sociétés vouloir entrer sur le marché des capitaux en un temps aussi mauvais. Sur le marché municipal, les bonnes obligations à longue échéance sont offertes à un rendement de 6.5 p.c. Les petites municipalités éprouvent cependant de nombreuses difficultés. L'émission de la ville de Brossard avec un coupon de 6 p.c. a été achetée par un syndicat au prix de \$9.50 soit un coût de 7.25 p.c.

Saturation

Depuis 1958-1959, le marché obligataire n'a jamais traversé de

période si sombre et pour plusieurs une nouvelle période creuse s'annonce. Il est de plus en plus question d'une augmentation du taux de réescompte de La Federal Reserve Bank, banque centrale des Etats-Unis. Le présent taux de 4 1/2 p.c. serait porté à 5 p.c. Advenant un tel cas, la Banque du Canada sera forcée d'accroître elle aussi son taux de réescompte à 5 p.c. ou plus.

serait porté à 5 p.c. Advenant un tel cas, la Banque du Canada sera forcée d'accroître elle aussi son taux de réescompte à 5 p.c. ou plus.

La période difficile que nous traversons est due en partie à la détérioration des conditions monétaires à Washington et au problème de la balance des paiements de nos voisins. Il est clair qu'à moins que nos entreprises puissent emprunter d'ici peu à New-York, le marché canadien s'obstruera complètement. Aux facteurs monétaires, s'ajoutent aussi des considérations de politique interne. Tant à Washington qu'à Ottawa on essaie d'enrayer les pressions inflationnistes beaucoup plus par la politique monétaire que par des mesures fiscales. Nous sommes maintenant parvenus au point de saturation monétaire toute nouvelle restriction du crédit gonflera ridiculement les taux d'intérêts sans régler les problèmes d'inflation; les conditions actuelles sont telles que le marché des capitaux est pratiquement fermé aux entreprises, aux municipalités et, dans certains cas, aux gouvernements provinciaux eux-mêmes. Nos gouvernements n'ont simplement plus le courage d'équilibrer en période de plein emploi leur budget.

Répercussions

Il faut, la politique monétaire, poussée à l'excès, arrête complètement le développement des régions pauvres. Il peut être bon de contrôler l'expansion économique de la région de Toronto et même de Montréal. Mais si, pour parvenir à de telles fins, on bloque inexorablement le développement de l'est du Québec et des Maritimes, on tombe dans l'idiotie la plus complète.

Hausse prévue des ventes d'articles de sport

On prévoit une hausse sensible des exportations d'articles de sport canadiens vers les Etats-Unis à la suite d'une présentation très réussie par 21 fabricants canadiens au congrès-salon de l'Association nationale des fabricants d'articles de sport à Chicago.

C'est la neuvième année de suite que le ministère du Commerce présente un étalage canadien au salon de l'Association. Cette exposition à laquelle on n'admet que les commerçants et les fabricants d'articles de sport ainsi que les agents, est une des plus grandes et des plus importantes du genre au monde.

Contacts

Nous n'avons pas encore les rapports de toutes les sociétés qui ont participé, mais 12 sur les 21 affirment qu'elles ont vendu des marchandises pour \$56,000; elles prévoient que les nouveaux

contacts seuls accroîtront de \$905,000 leur chiffre d'affaires et que le total de leurs ventes aux Etats-Unis en 1966 atteindra 2 1/2 millions de dollars, en comparaison de \$739,000 l'an dernier. Une firme entre autres a écoulé le premier jour du salon toute la production de 1966 destinée aux marchés américains. En 1965, le Canada a exporté vers les Etats-Unis des articles de sport pour 8 millions de dollars.

Si autrefois les fabricants canadiens vendaient surtout du matériel et des vêtements pour les sports d'hiver, ils constatent maintenant l'existence d'un bon marché pour les articles de sport d'été. Cette année les exposants canadiens ont mis en évidence leurs engins de pêche, leurs fusils et leurs carabines de chasse, leurs espadrilles de golf et leur matériel de campement de même que l'équipement de hockey, les autoneiges et les vêtements de sport d'hiver.

Nouvelles liaisons sans escale

Les services transatlantiques d'Air Canada l'été prochain grouperont le plus grand nombre de vols jamais offerts du Canada en Grande-Bretagne et en Europe. Ils comprennent six nouvelles liaisons sans escale.

A compter du 24 avril, Air Canada déplacera son escale allemande de Dusseldorf à Francfort et elle établira sa première liaison sans escale Canada-Allemagne deux fois la semaine. En plus de ces deux vols hebdomadaires, qui partiront de Toronto, il y aura huit vols par semaine entre le Canada et Francfort via Paris.

Les premiers services reliant sans escale aller et retour Vancouver, Calgary et Edmonton au Royaume

Uni, joints aux autres vols vers la Grande-Bretagne depuis Toronto, Winnipeg, Montréal et Halifax, représenteront une fréquence sans précédent de liaison Canada - Grande-Bretagne - 49 vols aller-retour chaque semaine par Air Canada et BOAC.

Un service hebdomadaire à destination de Shannon offrira les premiers vols sans escale, exclusifs à Air Canada, entre Toronto et l'Irlande.

Les liaisons quotidiennes d'Air Canada avec le continent européen, "Europe 870" et "Canada 871", seront maintenues tout l'été. Ces vols, qui relient l'Ouest canadien à Paris et Francfort via Toronto et Montréal.

En plus de changer de nom

Price fractionne ses actions ordinaires

La compagnie Price Brothers, de Québec, fractionnera bientôt ses actions ordinaires sur une base de trois pour une et elle a annoncé son intention d'accroître le dividende sur les nouvelles actions. A cet effet, la compagnie se propose d'augmenter sa capitalisation par la création de 4,500,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair.

Par ailleurs, la compagnie projette de changer son nom en celui de Price Co Limited au lieu de Price Brothers Co Limited. Le nom français de la société demeurera le même, soit "La compagnie Price

Limitée". Tous ces changements seront soumis aux actionnaires, au cours de l'assemblée générale du 20 avril prochain, à Québec.

La compagnie propose de payer des dividendes sur les actions fractionnées au taux de 75 cents par action équivalent à \$2.25 sur l'action présentement en cours. C'est une hausse de 25 cents l'action ordinaire. Un dividende trimestriel de 50 cents par action plus un boni de 15 cents a été voté par le conseil d'administration et seront payés le 1er mai, aux actionnaires inscrits le 2 avril.

Canadian Celanese s'agrandira à Valleyfield

Canadian Celanese Company, division de Chemcell (1963) Limited, a acquis de la ville de Valleyfield, Québec, au coût de \$76,000 un terrain industriel de 40 acres. La compagnie exploite présentement une usine de teinture et de finition des fibres synthétiques à Valleyfield. A cet établissement de 80,000 pieds carrés, elle emploie près de 200 citoyens de l'endroit. Le terrain nouveau, situé dans le parc industriel de Valleyfield, doit servir éventuellement au déménagement de l'usine existante et à l'expansion future possible de la capacité de production.

Localisation

La situation géographique de Valleyfield, sa proximité des principaux moyens de transport et la main-d'œuvre experte qu'on y trouve ont contribué à faire la renommée de cette ville comme centre industriel en expansion, souligne le premier magistrat de Valleyfield.

Chemcell est une entreprise entièrement diversifiée qui s'intéresse à la fois aux produits chimiques, plastiques, fibres, tissus et tapis. Elle compte quelque 7,000 employés et ses établissements sont situés dans le Québec à Drummondville, St-Jean, Sorel, Montmagny, Coaticook et Valleyfield, et dans l'Alberta à Edmonton et Two Hills.

Plus que des miettes... des dons substantiels!

Le don minimum requis est de \$12 par foyer pour atteindre l'objectif, soit \$12 comptant ou 4 chèques post-datés de \$3 chacun. Donnez le plus possible.



Dates: 6 au 21 mars 1966
Objectif: \$2,825,000.00

Partageons avec la Fédération

Sherbrooke veut accélérer la croissance industrielle

Un problème croissant prévaut à Sherbrooke depuis quelques années, celui du ralentissement industriel. Alors que dans tous les autres domaines, Sherbrooke croit à un rythme accéléré, celui de l'industrie demeure stagiaire, ou à peu près.

C'est ainsi que lors d'une conférence récente devant les membres du Club Rotary, Me Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, déclarait: "J'ai l'impression que nous manquons le bateau dans le développement industriel de la Cité de Sherbrooke".

"Comment se fait-il, a poursuivi le premier magistrat, que nous n'a-

vons pas le concours que nous devrions avoir de certains corps publics en dehors de Sherbrooke, quand on sait qu'à la suite d'une étude récente du Ministère du Commerce et de l'Industrie, Sherbrooke est confirmée comme pôle d'attraction régional?"

Certains chiffres

C'est un fait, le développement industriel est au ralenti à Sherbrooke, après avoir connu un essor considérable il y a quelques années. Le dernier rapport annuel soumis par le Service d'inspection

des Bâtiments de la Cité de Sherbrooke laisse voir que seulement 6% des travaux de construction ont été affectés au secteur industriel.

Le commerce de détail poursuit pourtant sa croissance à un rythme accéléré. Les chiffres publiés pour les années 62 et 63, démontrent que le commerce de détail, à Sherbrooke, était de 34% et 32% plus élevé que la moyenne nationale.

"Ce qu'il nous faut, a encore déclaré le maire au cours de cette conférence, c'est la formule du dialogue et c'est la seule qui, comme

par la passé, nous permettra de solutionner ensemble nos problèmes d'envergure pour le bien de la collectivité sherbrookoise."

La Chambre de Commerce de Sherbrooke, pour sa part, dans un communiqué au sujet d'un projet mis de l'avant par la Cité de Sherbrooke, faisait remarquer que la ville ne dispose pas de terrains propices et de superficie suffisante pour répondre aux besoins du développement industriel.

Tous les experts, ajoutent les directeurs de la Chambre de Commerce, admettront sans difficulté que c'est dans le secteur sujet à l'annexion, que le terrain est le plus propice à l'établissement de nouvelles industries ou de commerce de gros.

Ce projet d'annexion rencontre certaines oppositions de municipalités environnantes et c'est pourquoi on poursuit actuellement un

travail de revision de territoire à être annexé, de manière à concilier les intérêts divergents. Il est encore trop tôt pour prévoir les résultats que donnera ce travail.

Par ailleurs, les consultations entre le ministère du commerce et de l'industrie et la délégation sherbrookoise, composées de représentants du conseil municipal, membres de la Commission industrielle consultative, de la Chambre de Commerce locale et des organisations ouvrières, devraient porter certains fruits.

C'est pourquoi, en terminant sa conférence, le maire Nadeau n'a pas craint de déclarer: "La population de Sherbrooke a connu d'autres problèmes tout aussi épineux, et dès notre retour de Québec, nous prendrons les mesures qui s'imposeront afin de promouvoir une nouvelle poussée vers le progrès."

GRATUIT POUR LES COMPAGNIES CANADIENNES QUI VEULENT ÉTABLIR USINES OU BUREAUX AUX É.-U.

NOUS MÈNERONS UNE ENQUÊTE
**CONFIDENTIELLE POUR TROUVER
DANS L'ÉTAT DE NEW YORK**
L'ENDROIT QUI RÉPOND LE MIEUX
À VOS BESOINS



SOMMAIRE D'UNE ENQUÊTE TYPE

TITRE	PAGE
Introduction	1
Indice de développement	2-3
Conditions climatiques	4-6
Services publics	7-22
Services bancaires	23
Services du gouvernement	24-44
Impôts	
Protection de l'ordre public	
Adduction et écoulement des eaux	
Organisation de la collectivité	45-73
Logement	
Ecoles	
Activités récréatives et culturelles	
Historique du développement industriel	74-79
Main-d'oeuvre	80-92
Ressources naturelles	93-94
Transports et débouchés	95-104
Emplacements propices à l'implantation	105-133

RAPPORT CIRCONSTANCIÉ.

Ne croyez pas que nous ayons une réponse toute prête! Ce rapport confidentiel sera rédigé, à votre intention, par des hommes d'affaires au service du Ministère du Commerce de l'Etat de New York. Vous y trouverez réponse aux questions que vous aurez posées, conformément à vos besoins et au succès de vos produits.

Pour vous aider à trouver un emplacement favorable dans l'Etat de New York, nous avons ouvert un bureau permanent à Montréal. Veuillez simplement faire part de vos desiderata, sur votre papier à en-tête, à M. Chester J. Malley, Directeur du Bureau de l'Etat de New York (Ministère du Commerce), 2, Place Ville-Marie, Montréal 2, tél.: 868-1991. Vous pouvez aussi écrire directement à M. Keith McHugh, Commissaire au Commerce de l'Etat de New York, Cnambre L.A. 112 State St., Albany 7, N.Y.

Keith McHugh
COMMISSAIRE

Le CN établit ses horaires à l'aide d'ordinateurs

A un groupe d'administrateurs de chemins de fer d'Amérique du Nord, M. Stanley F. Dingle, vice-président du Canadien National, a décrit comment le CN fait circuler des trains à une vitesse de 100,000 milles à l'heure, au moyen d'un ordinateur.

Dans sa causerie prononcée devant les membres de Railway System and Management Association, M. Dingle décrivait l'un des deux programmes de simulation que le CN utilise pour son exploitation.

M. Dingle a dit que, par l'un de ces programmes, on détermine le temps qu'un train met à parcourir une certaine distance, s'il n'est pas retardé par d'autres trains, compte tenu des vitesses réglementaires et autres restrictions.

Auparavant, un tel renseignement ne pouvait s'obtenir que par une voiture-dynamomètre ou par des calculs longs et difficiles à partir de différentes formules relatives à la marche des trains.

D'après M. Dingle, le programme de simulation "s'est révélé très précis et expéditif et le service du transport et entretien s'en sert d'ores et déjà pour établir les horaires des trains".

On s'en est servi, par exemple, pour établir l'horaire du Rapido, ce train de voyageurs du CN qui circule entre Montréal et Toronto sans arrêt intermédiaire depuis octobre dernier et qui est considéré comme le train de voyageurs interurbain le plus rapide d'Amérique du Nord.

Le même programme de simulation sert à établir des horaires de trains de marchandises de manière à assurer les correspondances et la qualité du service.

Economie

L'utilisation du programme de simulation pour calculer le rendement des locomotives de poussée diesel dans les triages à butte a fait réaliser une économie annuelle de plus de 100,000 en combustible et en entretien.

On s'est servi d'un autre programme de simulation pendant près de six ans pour établir les mérites respectifs de différentes installations de la commande centralisée de la circulation proposées pour une sous-division.

"Le CN fait un grand usage des ordinateurs, dit M. Dingle, mais la technique la plus moderne reste subordonnée à une bonne administration, elle ne supplée pas le jugement, le bon sens et l'expérience."

C'est à l'administrateur d'un chemin de fer moderne qu'il appartient d'interpréter les résultats de l'ordinateur.

Un budget déficitaire

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déposé sur la table du conseil municipal, cette semaine, le premier budget de l'administration nouvelle. M. Lamontagne a déclaré qu'il s'agit d'un budget de "cataplasmes", et il a laissé entrevoir pour l'an prochain une hausse des taxes dans la capitale si on ne parvient pas à réduire les dépenses et à trouver de nouvelles sources de revenus.

Le budget de 1966-67 à Québec démontre, au départ, un déficit de \$1,250,000 qu'il faudra refinancer. Les revenus prévus sont de \$19,880,400 et les dépenses de \$21,330,400.

C'est donc un million et quart qu'il faudra emprunter pour combler l'écart entre les deux. Le maire de Québec a annoncé que le taux de la taxe foncière ne sera pas augmenté malgré tout, et la commission scolaire catholique a fait de même.

Le taux de la taxe reste donc à \$1.07 du cent dollars d'évaluation. On exigera de la commission de l'exposition provinciale une contribution de \$200,000 au lieu de \$100,000, comme l'an dernier.

Un record de ventes majeure les bénéfices de INCO

Les bénéfices nets de la compagnie International Nickel pour l'année 1965 ont été de \$143,794,000; ce chiffre se compare au record précédent de \$135,768,000 en 1964 et à \$106,311,000 en 1963. En 1965, les bénéfices représentent \$4.85 par action, contre \$4.59 en 1964 et \$3.60 en 1963. L'augmentation des bénéfices est due surtout au fait que les livraisons de nickel ont atteint un chiffre record; l'augmentation des prix du cuivre a aussi affecté favorablement les bénéfices, bien que les livraisons de ce métal aient été en légère régression.

Le dividende trimestriel a été porté de 62 1/2¢ à 70¢ par action en août, et le même montant a été payé en septembre et décembre. En décembre, la compagnie a en outre payé un dividende additionnel de 40¢, portant le dividende global de l'année à \$3.05, contre \$2.75 par action en 1964.

Ventes

En 1965, les ventes nettes ont atteint \$634,807,000 comparative-ment à \$572,070,000 en 1964. Les impôts sur le revenu ont été de \$93,455,000, contre \$66,684,000 en 1964. Sur le total des impôts payés en 1965, \$75,348,000 représentent les impôts canadiens et \$18,107,000 les impôts payés principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisation ont atteint \$62,737,000 au cours de l'année 1965; c'est le chiffre le plus élevé depuis 1960, et il se compare à \$44,375,000 en 1964 et \$36,032,000 en 1963.

Les dépenses en immobilisation de 1965 comprennent la somme de \$23,421,000 pour l'expansion et la modernisation des fonderies et usines d'affinage au Canada et au Royaume-Uni. Les dépenses affectées au développement des mines en Ontario et au Manitoba ont atteint \$17,268,000. Les nouvelles installations de laminage aux États-Unis et au Royaume-Uni ont absorbé \$17,611,000. Un budget de \$1,469,000 a été affecté aux laboratoires de recherche sur les produits, et le solde, soit \$2,968,000, concerne des dépenses en immobilisation effectuées pour d'autres installations.

On estime qu'en 1966 les dépenses en immobilisation de la compagnie seront de l'ordre de \$90,000,000.

Marchés du nickel

Dans le monde libre, la consommation de nickel a atteint environ 730 millions de livres en 1965, contre 670 millions de livres en 1964. Pratiquement tous les pays industriels du monde libre ont participé à cette augmentation. La consommation de nickel a plus que doublé par rapport à la moyenne annuelle des années 1950. Les États-Unis, qui ont consommé 350 millions de livres, ont absorbé presque la moitié du total de l'année.

Au Canada, au Royaume-Uni, en Europe continentale, de même que dans différents pays du Commonwealth, la demande de nickel a atteint un niveau supérieur à celui de l'année précédente.

Les aciers inoxydables ont absorbé près de 250 millions de livres de nickel; l'industrie du nickelage vient en second avec plus de 110

millions de livres; les alliages à haute teneur de nickel, qui occupent la troisième place avec environ 100 millions de livres, ont enregistré l'augmentation la plus importante, du fait surtout qu'ils sont de plus en plus utilisés dans l'industrie chimique, électronique et nucléaire, ainsi que pour les constructions maritime, aéronautique et spatiale.

Les livraisons de nickel de la compagnie ont établi un nouveau record de 492,960,000 livres, comparativement à 444,190,000 livres en 1964, le record précédent, et à 350,730,000 livres en 1963.

Le prix du nickel est resté inchangé durant toute l'année. En septembre, le droit américain de 1 1/4¢ la livre à l'importation a été supprimé. Les acheteurs des États-Unis ont bénéficié de cette réduction.

En fin d'année, la compagnie a accepté d'acheter au gouvernement des États-Unis 70 millions de livres de nickel excédentaire au cours d'une période de cinq ans, dont au moins 28 millions de livres avant le 30 juin 1966.

La sorne d'oxyde de nickel 90 a été mise sur le marché à la fin de l'année à un prix inférieur à celui du nickel électrolytique. Contenant 90 p.c. de nickel, ce produit peut, dans bien des cas, servir de charge de base ou d'additif final dans les opérations de fusion.

Il permet de réduire les prix de revient et offre d'autres avantages pour la fabrication d'une grande variété de produits contenant du nickel.

La compagnie a entrepris un vaste programme d'expansion minière — huit mines nouvelles sont en cours d'aménagement, dont sept au Canada et une au Guatemala. Cinq sont situées dans le district de Sudbury, en Ontario.

Production et réserves

Les mines d'International Nickel ont atteint des niveaux de production totale des mines de la compagnie dans l'Ontario et le Manitoba à 19,750,000 tonnes courtes de minerai, contre 16,439,000 tonnes en 1964 et 13,566,000 tonnes en 1963.

Les réserves reconnues des mines de la compagnie dans le district de Sudbury et au Manitoba étaient de 306,203,000 tonnes courtes au 31 décembre 1965, comparative-ment à 303,767,000 tonnes courtes à la fin de 1964.

À la fin de 1965, la compagnie et ses filiales comptaient 32,512 employés, répartis comme suit dans 14 pays: Canada, 22,455; Royaume-Uni, 5,810; États-Unis et autres pays, 4,247.

En ce qui concerne les perspectives de 1966, M. Wingate, président de International Nickel, a déclaré:

"Nous prévoyons que nos livraisons de nickel, y compris les importants stocks de nickel qui auront été achetés au gouvernement des États-Unis, continueront en 1966 à atteindre les niveaux élevés de 1965 et de la fin de 1964. Le déclin de l'activité industrielle que beaucoup préoyaient pour la fin de l'année 1965 n'a pas eu lieu et nos livraisons de nickel à la fin de l'année écoulée et au cours des deux premiers mois de cette année se sont maintenues à des niveaux record."

"À moins de circonstances im-

prévisibles, 1966 devrait être, pour la compagnie et pour l'industrie du nickel, une autre année excellente".

L'assemblée annuelle de la com-

pagne aura lieu à Toronto le 20 avril.

Le rapport annuel de la compagnie pour l'année 1965 sera envoyé aux actionnaires le 7 mars.

La Comédie-Canadienne devient propriétaire de son théâtre

La Comédie-Canadienne est devenue propriétaire de l'édifice qu'elle occupe depuis sa fondation en 1957. La signature de l'acte de vente par les représentants de la Brasserie Dow Limitée, propriétaire de l'édifice au 84 ouest, rue Ste-Catherine et par ceux de la Comédie-Canadienne s'est faite au théâtre en présence des journalistes.

Les signataires pour la Brasserie Dow étaient M. J.-Armand Desrochers, président du conseil d'administration et M. Thomas H. Buck, secrétaire-adjoint; MM. Yves Bourassa et Gratien Gélinas ont signé en leur qualité de président et de directeur général de la Comédie-Canadienne.

Le prix de vente de cette transaction n'a pas été rendu public mais les signataires ont révélé qu'il est payable en 25 ans et que, malgré la longue période de l'entente, ce montant ne comporte aucun intérêt.

Au nom de la Comédie-Canadienne, M. Yves Bourassa a souligné la générosité de la Brasserie Dow qui avait dressé en 1957 un contrat de location à des conditions exceptionnelles en plus de contribuer aux frais de rénovation de l'édifice et qui, aujourd'hui, signe ce contrat de vente extrêmement avantageux pour le théâtre.

Remerciements

M. Gélinas a pour sa part vivement remercié la Brasserie Dow en déclarant que le geste désintéressé de cette importante maison d'affaires n'avait aucun précédent dans l'histoire des arts au pays. Il a rappelé la mémoire de feu M. Wilfrid Gagnon, président du conseil de Dow en 1957, qui a été en quelque sorte le "père spirituel" de la Comédie-Canadienne en permettant l'établissement sur des bases solides des le début.

De son côté, le président du conseil d'administration de la Brasserie Dow, M. J.-Armand Desrochers s'est dit très heureux du fait que Dow ait pu contribuer à la fondation de la Comédie-Canadienne et du fait que la situation de cette maison se soit améliorée, depuis huit ans, de sorte qu'elle puisse acheter son édifice.

M. Desrochers a également exprimé l'avis qu'avec l'augmentation des heures de loisir, les grandes sociétés commerciales se doivent de contribuer à la vie culturelle de leur milieu en posant des gestes majeurs de mécénat ou de "parainage" plutôt qu'en distribuant de petites sommes à gauche et à droite.

Deux bureaux de vérification de faillites ont été ouverts

Deux bureaux de vérification des faillites sont ouverts depuis le premier mars, le premier à Montréal et le second à Québec, par le ministère du revenu de la province. Leurs responsabilités porteront exclusivement sur toutes les matières relatives aux comptes de faillites ou de liquidation dans lesquelles les ministères sont intéressés.

La décision d'ouvrir ces deux bureaux a été prise en septembre dernier, pour donner effet à une recommandation du rapport Mercier sur les faillites frauduleuses, mais il a fallu, avant d'ouvrir les bureaux, rassembler un nombre important de dossiers et de créances du gouvernement dans le cas des faillites, dossiers et créances qui étaient répartis dans plusieurs ministères.

Buts

Le travail des fonctionnaires attachés à cette nouvelle section du ministère du Revenu sera le suivant:

étudier les états financiers du failli autant avant qu'après la faillite; déterminer les taxes dues au ministère au moyen d'enquêtes ou de relevés sommaires; enquêter pour fins de cotisation les cas de fraude et en avertir les organismes intéressés; produire rapidement les preuves de créance pour tous les services du ministère; assister aux assemblées des créanciers et préparer dans le cas enquêtés, les renseignements nécessaires à des interrogatoires devant le registraire; suivre la perception et l'émission des bordereaux; fournir aux autres services des renseignements susceptibles de les aider dans les enquêtes et les cotisations.

Dans l'intervalle, un comité spécial ayant à sa tête les deux sous-ministres, MM. Robert Després et Pierre Leboeuf, étudie tous les renseignements recueillis par la commission Mercier en vue de récupérer les sommes dont le ministère du revenu a été lésé.

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 25

2200, rue Yonge
Toronto 12

Trans-Kébec groupe neuf épiceries de gros

Avec la signature de la franchise Trans-Kébec et Normandie pour Joliette et la région par Pauzé & Chevette Inc., 856 St-Viateur, Joliette, l'Alliance Trans-Kébec Ltée compte maintenant neuf épiceries de gros dans ses rangs. Bientôt les quelque 400 détaillants desservis par ces grossistes formeront une famille imposante puisque cette année une centaine d'épiciers Trans-Kébec et Normandie de plus adhéreront aux groupes.

"Si l'on considère l'avenir promis à Joliette et la région par la planification économique qui ne manquera pas de prendre forme avec la construction de l'autoroute Trans-Kébec, reliant Montréal à Québec en passant par Joliette," de préciser M. Adrien Loiseau, président de Pauzé & Chevette Inc., en signant ces franchises, "force nous est de prévoir des services adéquats aux épiciers progressifs de notre région. C'est pourquoi, après mure réflexion et minutieux examen, notre choix s'est arrêté à Trans-Kébec et Normandie." Trans-Kébec demeure de l'avis de M. Yves Varin, gérant-général de Pauzé & Chevette Inc., "la seule chaîne volontaire vraiment provinciale dans le domaine alimentaire puisque ses affiliés sont disséminés aux quatre coins de la province".

Expansion

M. Gérard Babineau, président de l'Alliance Trans-Kébec Ltée, prétend pour sa part, que l'addition de Pauzé & Chevette Inc., de Joliette, complète la représentation des groupes Trans-Kébec et Normandie puisque c'est un coin appelé à une rapide expansion économique et que Trans-Kébec est

et a toujours été présent partout où souffle le progrès.

Au moment de la signature de ces deux franchises, M. Gérard Bélair économiste-conseil, soulignait le fait qu'en principe tous les épiciers de détail de Joliette et la région peuvent devenir affiliés puisque les services de Trans-Kébec et de Normandie avantagent toutes les catégories d'épiciers et s'avèrent le chemin du progrès des détaillants soucieux de leur avenir.

Des études pilotes au Lac St-Jean

Le Conseil de la trésorerie a décidé de mettre à la disposition du Conseil d'orientation économique une somme additionnelle de \$35,000 pour porter de \$50,000 à \$85,000 la somme nécessaire aux études pilotes-économico-sociales dans la région du Saguenay-Lac St-Jean (Vallée de Mistassini, Shipshaw-Valin et vallée de la Basse-Périgonka) en collaboration avec le Conseil économique régional du Saguenay-Lac St-Jean.

Ces études ont pour but de faire prendre conscience à la population rurale de sa situation et des moyens de l'améliorer.

La somme additionnelle accordée par le gouvernement servira à compléter l'analyse des dossiers compilés; à imprimer les données analysées; à rédiger et imprimer un rapport de synthèse sur l'étude elle-même et un rapport des observations sur la méthode expérimentale (cas pilote).

La semaine à la Bourse

par Jacques ROLLAND

La correction qui s'était amorcée à New-York, il y a deux semaines, s'est continuée et l'indice a perdu quelque 19 points au cours de la semaine dernière. Au niveau de 936 l'indice a perdu en 15 sessions 64 point, soit 6.4 p.c. Le niveau magique de 1000 qui a été touché à deux reprises, trois semaines auparavant, s'est tranquillement effacé de l'esprit des investisseurs et la préoccupation générale des analystes financiers est maintenant de tenter de projeter où s'arrêtera la présente correction. Depuis mardi dernier où le marché de New-York a perdu 13.6 points, on doute beaucoup que la baisse actuelle soit un simple ajustement dans un marché fondamentalement à la hausse. La forte

restriction du crédit tant aux États-Unis qu'au Canada suggère maintenant beaucoup plus une pause ou une récession économique qu'une lutte désespérée à l'inflation. En un mot, le public croit de moins en moins en une inflation bénéfique pour les profits des industries. L'idée que la présente hausse de salaires ne se reflète guère par une hausse des prix de vente, mais bien par un effritement des marges de bénéfices, poursuit tranquillement son chemin. Les experts de Wall Street commencent à douter que la chute s'arrêtera au niveau de 930, cité antérieurement comme un fort point de résistance. Plusieurs vétérans du marché boursier parlent plutôt de 870-900, ce qui, trois

semaines auparavant, s'aurait peu probable.

Au Canada

Les bourses canadiennes ont cependant marqué une certaine résistance à la baisse quoique les pétroles de l'Ouest et, à un moindre degré, les mines ont fléchi. Banff Oil a perdu un point et demi à \$17 5/8 et International Nickel à \$100 s'est affaibli de \$6. Les valeurs industrielles dans l'ensemble ont bien tenu le coup. Le secteur des distilleries a cependant perdu du terrain: Distillers Corp Seagrams est en baisse de \$3 1/2 à \$36 1/4. Laurentide de Finance à la suite d'une réduction de son

dividende, est passée de \$12 1/2 à \$8 3/4. Turnbull Elevator, que la spéculation avait récemment poussé au niveau de \$8, est brusquement revenu à \$6 lors de l'annonce de la vente de sa division d'ascenseurs à Dover Industries des États-Unis pour environ \$9 millions. Cette division a perdu l'an dernier plus de \$1 million. Les investisseurs, malgré la vente de cette division responsable des maux de l'entreprise, semblent avoir perdu confiance, pour le moment du moins. John Inglis qui cotait deux semaines auparavant \$11-\$11 1/2 s'est affaibli lors de la publication des résultats de 1965. La compagnie a réalisé des profits de \$420,678 comparativement à \$318,173 en 1964. La société qui ne fabrique plus que des appareils ménagers, a absorbé des dépenses de reorganisation de plus de \$400,000 après la vente de sa

division d'outillages électriques lourds à la Canadian General Electric.

Vedettes

Les grandes vedettes de la semaine ont été les producteurs de papier journal lorsque Crown Zellerbach a augmenté de E. U. \$10 le prix de la tonne du papier journal. MacMillan Bloedel Powell and River, le géant de la Côte Ouest, n'a pas encore annoncé si elle se joindrait au mouvement. Il subsiste encore de nombreux doutes et en conséquence les papeteries ont perdu en partie ce qu'elles avaient gagné, à l'exception de Price Bros, qui a décidé de fractionner ses actions, de même que d'augmenter son dividende. L'action Price a grimpé de \$4 à \$43 1/4.

Westcoast Transmission, un pipeline gazifère de la Colombie-Britannique, est brusquement passé de \$22 1/2 à \$28 3/4, pour revenir à \$26 3/4. La société a négocié avec la compagnie américaine El Paso, des ventes additionnelles de gaz au rythme de 600 millions de m.p.c. par jour. Par ce contrat, la société double pratiquement le volume de ses ventes.

NOUVELLE ÉMISSION

\$50,000,000

Province de Québec

Obligations 6% à 14 ans avec fonds d'amortissement (non rachetables)

Datées du 15 mars 1966

Échéant le 15 mars 1980

échangeables, au gré du détenteur, le 15 mars 1979 ou avant en

obligations 6%, avec fonds d'amortissement, échéant le 15 mars 1994 (rachetables à compter du 15 mars 1991)

Date d'émission: le 15 mars 1966

Principal et intérêts semestriels (les 15 mars et 15 septembre) payables en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada (sauf aux succursales du Grand Nord) des banquiers mentionnés sur les obligations, au choix du détenteur. Les obligations seront émises sous forme de titres au porteur, en coupures de \$1,000, \$10,000, \$25,000 et \$100,000 susceptibles d'immatriculation quant au principal seulement et entièrement nominatives en coupures de \$25,000 et ses multiples.

Les obligations de cette émission seront pourvues d'un fonds d'amortissement annuel — au cours de chacune des années 1967 à 1979 inclusivement, égal à au moins 1% de la valeur nominale des obligations à 14 ans; — au cours de chacune des années de 1980 à 1993 inclusivement, tant que des obligations à 28 ans seront en cours, égal à au moins 1% de la valeur nominale d'obligations à 28 ans en cours au 15 mars 1979.

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations constitueront un engagement direct de la Province de Québec et le principal et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province.

Consultation juridique:

MM. Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard
MM. Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau

Prix: 99 plus l'intérêt couru, pour rapporter approximativement 6.11%

Nous offrons ces obligations pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par nos conseillers juridiques ci-dessus mentionnés. Nous recevons les souscriptions, à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Nous comptons que la livraison des titres définitifs s'effectuera vers le 17 mars 1966.

René T. Leclerc Incorporée
Wood, Gundy & Compagnie Limitée
Greenshields Incorporated
Pitfield, Mackay & Company Limited
James Richardson & Sons

McLeod, Young, Weir & Company Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
Burns Bros. and Denton Limited
Gardner & Company Limited
Equitable Securities Canada Limited
Belanger, Inc.
J. C. Boulet, Limitée
Laurent & Veillet Inc.
Grenier, Ruel & Cie Inc.
Graham, Armstrong Securities Ltd.
Oscar Dubé & Cie Inc.
R. A. Daly & Company Limited
Cliche et Associés Ltée
Jacques Légaré & Cie Limitée
O'Brien & Williams
Forget & Forget Ltée
Brawley, Cathers Limited
Matthews & Company Limited

Mills, Spence & Co. Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Midland-Osler Securities Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
La Maison Bienvenu Limitée
La Corporation de Prêts de Québec
J. T. Gendron Inc.
Crédit-Québec, Inc.
Garneau, Boulanger Limitée
Brault, Guy, Chaput Inc.
Desjardins, Couture Inc.
Bankers Bond Corporation Limited
McNeil, Mantha, Inc.
Bouchard & Leblond Inc.
J. L. Graham & Company Limited
Fairclough Co. Limited

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée
A. E. Ames & Co. Limited
Dominion Securities Corporation Limited
Royal Securities Corporation Limited
Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Harris & Partners Limited
Lagueux & DesRochers Limitée
Société de Placements Ltée
Mead & Co. Limited
J. E. Laflamme Limitée
Cochran, Murray & Co. Limited
Clément, Guimont Inc.
MacTier & Co. Limited
Hamel, Fugère & Cie, Limitée
Marc Carrière, Limitée
Florida Matteau Inc.
Durocher, Rodrigue & Cie, Limitée
Grant Johnston & Co. Limited
Bartlett, Cayley & Company Limited
Fry & Company Limited
Walwyn, Stodgell & Co. Limited
John Graham & Company Limited

Les déclarations contenues aux présentes sont fondées sur des renseignements obtenus de sources officielles, et ne sauraient, en aucun cas, être interprétées comme des représentations de notre part.

La région Toco-Témiscamie

Le ministère des richesses naturelles du Québec annonce la publication d'un rapport géologique sur la région de Toco-Témiscamie, territoire de Mistassini, par Jean Bérard du service d'exploration géologique. Cette région de 375 milles carrés de superficie est située à 140 milles au nord de Chibougamau et à 35 milles au nord-est de l'extrémité nord du lac Mistassini. D'âge précambrien, les roches granitiques sont les plus répandues bien qu'on trouve aussi des intrusions très basiques et des roches sédimentaires. Leur structure est partout complexe et presque toutes sont fortement altérées.

Une étude poussée de certaines formations et structures de la région pourrait vraisemblablement conduire à la découverte de gisements économiquement exploitables. Ainsi, le groupe le plus ancien, composé de roches sédimentaires altérées et de structures volcaniques, est semblable aux groupes de l'Abitibi qui contiennent des gisements exploitables. L'ilménite se trouve disséminée à travers les anorthosites de la région et on en a vu quelques petites lentilles. On peut obtenir copie de ce rapport (R.G. 113), de même que la carte géologique, en couleurs, qui l'accompagne (à l'échelle d'un mille au pouce), au prix d'un dollar, en s'adressant au ministère des Richesses naturelles soit à son bureau principal à Québec, soit à ses bureaux régionaux.

Dolsan Mines met fin à un accord

Cette Compagnie a notifié la Bourse Canadienne, par l'intermédiaire de son avocat, que l'option par versement qui était due le 15 février 1966, comprenant 100,000 actions à \$1.00 chacune, en vertu d'un accord en date du 18 novembre 1965, conclu avec Kerr Addison Mines Limited, n'a pas été exercée et que ledit accord a donc pris fin.

M. M. Vincent est réélu président de la CCI

M. Marcel Vincent de Montréal, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, a été réélu président du Conseil canadien de la Chambre de Commerce Internationale à la 20e assemblée annuelle, la 24 à Toronto. M. Vincent fut d'abord nommé président à une élection spéciale tenue en mai 1965, suivant la démission de G.H. Sheppard. M. Sheppard demeure membre du comité exécutif en qualité d'ex-président immédiat. M. Q. J. Gwyn de Montréal, fut élu un des Vice-Président du Conseil, de même qu'étaient réélus vice-présidents: Perry S. Bower, de Win-

nipeg; C. Bruce Hill, de St. Catharines; Joseph Jeffery o.b.e., C.R. de London; Leonard Hynes, H.H. Lank, B. Lechartier et Edward C. Wood, tous de Montréal et Victor de B. Oland, de Halifax.

M. H.W. Thomson, de Toronto, fu réélu secrétaire honoraire et R. W. Shannon, de Montréal, trésorier honoraire. M. R. Asselin, de Montréal, était élu secrétaire honoraire adjoint et M. E.R. Ernst, de Montréal était réélu trésorier honoraire adjoint.

MM. André Charron, W.B. Lambert, de Montréal et A.A. Cumming, de Toronto, furent nommés nou-

veaux membres du comité exécutif. MM. A.T. Brodeur et R.H. Keefler, c.b.e., d.s.o., e.d., tous deux de Montréal, ainsi que M. Georges L. Demers c.r. de Québec, y ont été réélus.

Les nouveaux administrateurs élus sont: MM. J.A. Armstrong de Toronto, R. Asselin de Montréal, J.E. Brent, de Don Mills, A.T. Brodeur de Montréal, A.A. Cumming, de Toronto, Ewart A. Pratt, de St. John's, Robert G. Rogers, de Vancouver, Robert M. Schmon, de Thorold, Alan Swabey, de Montréal et K. Yorath n.b.e. de Edmonton.

Le Fonds Andreae fait une offre aux actionnaires de Commonwealth, etc.

Chénard, Thérien & Cie Ltée ont acquiescé récemment à la requête personnelle de plusieurs actionnaires de Commonwealth International Leverage et de Commonwealth Funds qui désirent convertir leurs actions ordinaires dans ces fonds et les réinvestir dans Andreae Equity Investment Fund sans payer de commission ni de frais de courtage.

M. Léger Chénard, président de

la firme de courtage qui détient l'exclusivité de la distribution et de la vente du fonds mutual Andreae au Québec a déclaré que sa compagnie acceptait de ne toucher aucune commission sur la conversion des actions. Le coût des transactions pour chaque actionnaire de Commonwealth Fund et de Commonwealth International Leverage qui désirerait convertir son avoir dans le fonds Andreae sera absorbé par The International Fund Distributor Limited, qui le distribue et l'administre déjà.

M. Chénard a ajouté que sa compagnie acceptait d'aider les actionnaires pour une période de temps défini, c'est-à-dire jusqu'au 10 mars 1966, après quoi, ceux-ci devront assumer les frais de courtage habituels s'ils désirent convertir leurs actions.

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires entières peuvent se prévaloir de cet avantage et ils devront les déposer aux soins de Canada Permanent Trust Company qui en caissera le prix et réinvestira le montant dans le fonds Andreae, le même jour, en leur nom.

M. Chénard a rappelé qu'un investissement nominal net de \$10,000 dans le fonds Andreae, effectué au mois de septembre 1957, aurait atteint \$33,855 le 30 novembre 1965. Le fonds Andreae bénéficie de son association à First National City Bank, de New-York, qui participe à son administration.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du

Financial Times

COTE À MIDI 4 mars 1966

INDUSTRIELS

Rapport		Prix		RENDEMENT												— SEMAINE EN COURS —																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
gains	Bene	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	758	757	756	755	754	753	752	751	750	749	748	747	746	745	744	743	742	741	740	739	738	737	736	735	734	733	732	731	730	729	728	727	726	725	724	723	722	721	720	719	718	717	716	715	714	713	712	711	710	709	708	707	706	705	704	703	702	701	700	699	698	697	696	695	694	693	692	691	690	689	688	687	686	685	684	683	682	681	680	679	678	677	676	675	674	673	672	671	670	669	668	667	666	665	664	663	662	661	660	659	658	657	656	655	654	653	652	651	650	649	648	647	646	645	644	643	642	641	640	639	638	637	636	635	634	633	632	631	630	629	628	627	626	625	624	623	622	621	620	619	618	617	616	615	614	613	612	611	610	609	608	607	606	605	604	603	602	601	600	599	598	597	596	595	594	593	592	591	590	589	588	587	586	585	584	583	582	581	580	579	578	577	576	575	574	573	572	571	570	569	568	567	566	565	564	563	562	561	560	559	558	557	556	555	554	553	552	551	550	549	54

17

Résultats...

Consolidated Textile Mills Ltd.
Exercice clos 31 décembre

Home Oil
Exercice clos 31 décembre

*Inclus les gains sur vente de placements

Rockover of Canada
Exercice clos 31 décembre

Anthes Imperial	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Ventes	\$78,900,000	\$67,900,000
Profit	\$ 3,810,419	\$ 2,552,970
Par action	\$1.77	\$1.18

1965	1964
Profit	\$675,933 \$487,016
Par action	\$2.85 \$2.06

1965	1964
Profit*	\$5,737,253 \$5,230,523
Par action	\$1.19 \$1.10

Rio Algom Mines	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Ventes	\$126,601,529	\$120,629,113
Profit	8,205,882	7,663,903
Par action	\$0.77	\$0.72

1965	1964
Ventes	\$10,079,756 \$8,568,306
Profit	\$ 507,210 \$ 356,378
Par action	\$2.26 \$1.53

British Columbia Products	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Ventes	\$87,139,900	\$74,493,400
Profit	\$10,728,500	\$11,393,300
Par action	\$3.10	\$3.30

Crown Trust Company	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Biens administrés	\$376,305,136	\$344,459,669
Profit	\$531,595	\$491,771
Par action	\$3.54	\$3.28

International Utilities	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Profit	\$11,851,150	\$10,670,115
Par action	\$1.72	\$1.58
Par action*	\$1.91	\$1.71

Encore une fois, des difficultés de mise en production de l'usine d'Atlas Steel à Tracy, près de Sorel, ont sérieusement affecté les bénéfices de la société. La société a cependant bon espoir que l'usine de Tracy s'avérera profitable.

Hudson Bay Company	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Ventes	\$370,611,000	\$347,382,000
Profit	\$12,309,000	\$11,277,000
Par action	\$0.91	\$0.84

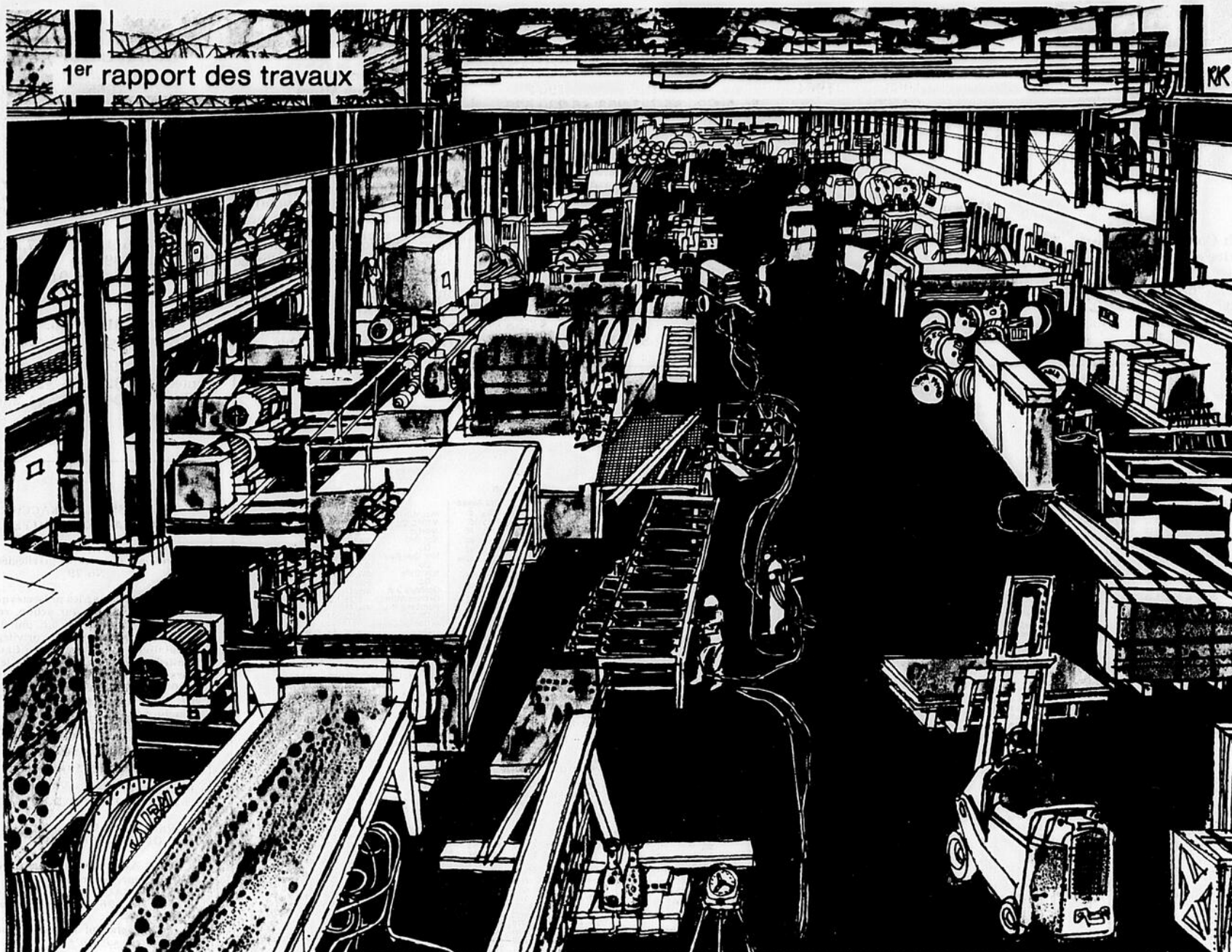
Eddy Match Co. Ltd.	1965	1964
Exercice clos 31 décembre		
Ventes	\$28,321,995	\$27,199,667
Profits	\$1,044,500	\$1,230,392
Par action	\$3.29	\$3.90

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 4 mars 1966

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada			D. Bid Asked		O. D. Bid Asked		O. D. Bid Asked		O. D. Bid Asked		O. D. Bid Asked	
3 1/2	May/66	99.71 99.94	Man Hydro	5/76-78 91	Ontario	5/73-75 94 1/4	Que Hydro	3/73 83 84 1/4	BC Tel	5/82 87 1/2 91	MacMillan Bt	5/4-78 92 1/2 96
3 1/2	Sep/66	99.08 99.31	Do	5/76-78 94 1/2	Do	4/74-76 89 1/4 90 1/4	Do	4/73 87 1/2 88 1/4	Do	6/84 97 1/2 101	MEPCD Cdn	4/82 100 102 1/2
3 1/2	Dec/66	99.31 99.54	Do	5/76-78 94 1/2	Do	4/73-77 89 1/4 90 1/4	Do	4/73 87 1/2 88 1/4	Do	5/88 94 1/2 98	Do	5/82 94 1/2 98
4 1/2	Jan/67	99.07 99.30	Do	5/76-78 94 1/2	Do	4/73-77 89 1/4 90 1/4	Do	4/73 87 1/2 88 1/4	BP Refineries	5/84 96 98 98	Nor Ont	5/82 94 1/2 98
4 1/2	Apr/67	99.48 99.71	Do	5/76-78 94 1/2	Do	4/73-77 89 1/4 90 1/4	Do	4/73 87 1/2 88 1/4	Do	5/79 94 1/2 98	Nor Que Pwr	5/82 94 1/2 98
4 1/2	June/67	99.48 99.71	Do	5/76-78 94 1/2	Do	4/73-77 89 1/4 90 1/4	Do	4/73 87 1/2 88 1/4	BP Tanker	6/85 98 102 1/2	Do	5/82 94 1/2 98
4 1/2	Oct/67	99.48 99.71	Do	5/76-78 94 1/2	Do	4/73-77 89 1/4 90 1/4	Do	4/73 87 1/2 88 1/4	Brookville Ch	6/80 97 98	NUTiUs	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/68	99.70 99.90	ManTelCom	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Bruck Mills	6/85 93 97	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/68	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Can Cement	5/84 96 98 98	Ogilvy's J A	4/82 97 98
5 1/2	Oct/68	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Can Br Alums	5/82 94 98	Orchan Mines	6/85 102 1/2
5 1/2	Jan/69	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Pembina P L	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/69	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Can Br Alum	5/84 97 98 98	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/69	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/70	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/70	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/70	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/71	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/71	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/71	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/72	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/72	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/72	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/73	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/73	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/73	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/74	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/74	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/74	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/75	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/75	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/75	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/76	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/76	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/76	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/77	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/77	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/77	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/78	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/78	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/78	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/79	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/79	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/79	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/80	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/80	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/80	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/81	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/81	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/81	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/82	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/82	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/82	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/83	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/83	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/83	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/84	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/84	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/84	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/85	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/85	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/85	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/86	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/86	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/86	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/87	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/87	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/87	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/88	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/88	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/88	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/89	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/89	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/89	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Jan/90	99.70 99.90	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	June/90	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98
5 1/2	Oct/90	99.48 99.71	Do	5/76-82 93 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/76-78 94 1/2	Do	5/89 92 95	Do	5/82 94 1/2 98



LA PREMIÈRE LAMINERIE QUÉBÉCOISE DE TÔLES ET FEUILLARDS EN ACIER AU CARBONE SERA BIENTÔT TERMINÉE

La nouvelle laminerie de la DOSCO abaissera le prix de revient des aciers plats pour les industries du Québec.

Une ère nouvelle s'ouvrira bientôt dans l'histoire économique du Québec quand, après des années d'études et de travaux préparatoires, les premières tôles d'acier sortiront de l'usine des Acières DOSCO Ltée dont on achève actuellement la construction à Contrecoeur, environ 40 milles en aval de Montréal.

Pour la première fois, en effet, les industriels de la province disposeront sur place d'une source d'aciers plats de haute qualité; ainsi, ils dépendront moins de fournisseurs éloignés et paieront moins cher leurs matières premières.

On prévoit que cette aciérie attirera de nouvelles industries au Québec, ce qui réduira encore le chômage, accroîtra la demande de biens et de services et profitera à l'économie de la province et du pays tout entier. La nouvelle usine aura un potentiel suffisant pour faire face à une augmentation de la demande.

Pour être en mesure de produire des tôles et feuillards laminés à chaud et à froid dans les nombreuses dimensions et finitions diverses

qu'exige l'industrie moderne, nous sommes en train d'installer dans cette usine quelques-unes des machines les plus perfectionnées que puissent concevoir les ingénieurs métallurgistes.

Un nouveau procédé éliminant entièrement les scories remplacera la méthode classique de décapage aux acides et supprimera tout risque de pollution des eaux du fleuve par ces acides. Des mesures ont également été prises pour éviter la pollution de l'air.

Les aciers plats laminés à froid seront produits par un laminoir Sendzimir, construit spécialement pour la DOSCO et considéré par de nombreux experts comme le meilleur qui soit pour obtenir des tôles et feuillards dimensionnés et finis avec précision.

Tout le reste de l'outillage, et notamment les chaînes de cisailage à longueur, de planage et de découpage en bandes, a été conçu et réalisé en fonction de deux objectifs essentiels: souplesse de la production et contrôle de la qualité.

D'autre part, nous sommes en train de réunir une équipe de techniciens de la production et des ventes qui sera digne de nos installations matérielles. Tous ces spécialistes ont entrepris avec enthousiasme d'égaliser ou de dépasser les normes auxquelles nos futurs clients sont habitués.

Une telle compétence et un tel outillage nous paraissent dignes d'attirer la clientèle des fabricants d'appareils ménagers, d'emballages métalliques, d'appareils de chauffage et d'éclairage, d'automobiles et de matériel de transport, de meubles, de machines agricoles et autres, de produits de construction, d'articles en tôle emboutie, de jouets, de réservoirs et de tubes, ainsi que celle des stockistes-transformateurs et des façonniers.

La production, qui débutera sous peu, augmentera progressivement au cours des mois qui viennent et l'éventail des produits DOSCO comprendra désormais des tôles et feuillards laminés à chaud et à froid, de profilés légers d'ossature, des barres

laminées à chaud en acier au carbone, en alliages et en aciers spéciaux, des tuyaux, des aciers d'armature, du grillage soudé, du fil machine, diverses sortes de fils d'acier, une gamme complète de clous et de fixations, des rails et éclisses ainsi que des demi-produits.

Un nombre croissant d'utilisateurs font appel à la DOSCO pour toutes leurs fournitures d'acier. Nous sollicitons en particulier vos demandes de renseignements — et vos commandes — en ce qui concerne les aciers plats.

Pour obtenir de la qualité et du service, fiez-vous à la DOSCO.



Les Aciers en Plaque

LES ACIÉRIES DOSCO, LIMITÉE
MONTRÉAL CANADA